



DISCOURS HISTORIQUE DU 1^{ER} MAI DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

LA SYMBOLIQUE !

Ce 1^{er} mai 2024, le Président Tebboune s'est rendu au siège de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) dans la Maison du peuple, pour y donner un discours et rendre hommage aux militants qui ont tout sacrifié à la cause nationale comme le martyr de la Révolution Aïssat Idir et le martyr de la décennie rouge Abdelhak Benhamouda. Lire en page 4



Algérie-Mauritanie : Foire des produits algériens à Nouakchott avec la participation de 183 exposants

GREAT WALL

La marque chinoise de retour dans le paysage automobile algérien

Great Wall (Grande Muraille), la marque automobile chinoise, a annoncé son retour dans le paysage automobile algérien après une absence de plus de six ans. Son nouveau distributeur exclusif, Great Wall Motors Algérie, a obtenu la licence pour introduire quatre modèles de véhicules dans le pays. La marque propose une gamme variée de véhicules, avec un accent particulier sur les SUV et les crossover urbains. Pour son retour, Great Wall Motors prévoit de commercialiser des pick-up et des SUV de luxe en Algérie.

AIR ALGÉRIE

Ouverture des réservations en ligne pour l'offre "Osra-Famille"

Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ouverture des réservations en ligne pour l'offre "Osra-Famille", qui prévoit des réductions sur les tarifs des vols internationaux au profit des familles algériennes. «En réponse à la demande croissante de nos chers clients et compte tenu du grand succès de l'offre "Osra-Famille", Air Algérie annonce l'ouverture des réservations en ligne pour cette dernière à travers son site officiel et son application», lit-on dans le communiqué. Cette démarche vise à «faciliter l'accès des familles algériennes à cette offre spéciale, conformément à la politique du Gouvernement en matière de numérisation et d'e-communication», précise le communiqué.

AÉROPORT DE BOUFARIK

Rapatriement à partir du Caire d'enfants palestiniens blessés

Des enfants palestiniens blessés ont été rapatriés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à partir de l'Aéroport international du Caire (Egypte), à destination de la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la 1^{ère} Région Militaire, et ce, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Ghaza. Pour cette opération, deuxième du genre après celle du 28 mars 2024, le haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, sous la supervision d'un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

Presse écrite

Des mesures positives, mais encore...

C'est en présence du président de la République, lors de la cérémonie, désormais consacrée, de la Journée internationale de la liberté de la presse, au Centre International des Conférences, Abdelatif-Rahal, que le ministre de la Communication a fait de son allocution, à cette occasion, le lieu d'annonce de mesures, dont il est attendu un renflouement économique et financier des métiers de la presse.

C'est ainsi que le ministre de la Communication, M. Mohamed Laâgab a abordé la question du regroupement des imprimeries, projet qui est sur le point d'être finalisé dès l'obtention de l'accord du Conseil des Participations de l'Etat, et qui porte, dans ses replis, la perspective de sauvetage de ce secteur d'activité qui a pâti, de façon incommensurable, de la baisse vertigineuse des niveaux de tirage de la presse quotidienne, en particulier, et de la presse papier, toutes catégories confondues, en général. Autre question sur laquelle les espoirs de la corporation de la presse – autre catégorie en attente de sauvetage - la lancinante question du fonds d'aide, longtemps en souffrance en attente d'un texte d'application, dont le ministre a annoncé qu'il était fin prêt dans sa version mature, mais qu'il a été soumis à l'appréciation à quelques



Le ministre a tenu à préciser, concernant l'alimentation du fonds d'aide destiné à la presse, qu'il n'était plus question qu'il ait pour source unique les fonds publics (Photo: D.R)

doyens de la presse pour enrichissement.

Le ministre a tenu à préciser, concernant l'alimentation du fonds d'aide destiné à la presse, qu'il n'était plus question qu'il ait pour source unique les fonds publics, et qu'il fallait dès lors imaginer d'autres formules financières, d'autres possibilités qui permettent d'alimenter cette caisse en complément du trésor public.

Une manière, pour le ministre, qui interpellait la corporation sur cette question, de faire un appel à proposition et de pointer du doigt le caractère ouvert de cette question qui attend, pour être prise en charge, les propositions des plus avertis.

Le temps d'une allocution, le ministre a touché, à ce propos, toute la détresse de deux corporations, dont son département assure la tutelle, celle des imprimeurs et celle de la presse, concernées toutes deux par des mesures censées les préserver de la disparition.

Toutefois, concernant les imprimeurs, pour lesquels on envisage un nouveau départ, elles devront aller vers plus de diversification, ne se limitant plus au seul tirage de journaux, allant vers le livre, le carton et les boîtes de médicaments. Une expérience, est-il dit, que la SIA a essayée de faire, lui valant, pour le coup, une amélioration sensible de sa situation financière.

Cependant, une telle mesure, déjà préconisée par l'ensemble des acteurs de la profession, n'aura réellement de résultats probants en matière de viabilisation financière de ces entités, que si elle est effectivement suivie d'une mesure encore plus courageuse et plus audacieuse, consistant dans l'effacement des dettes de l'ensemble des cinq imprimeries, principalement vis-à-vis de leur plus grand créancier. Autrement que cela, le regroupement des imprimeurs peut être, dès aujourd'hui, considéré comme mort-né.

Concernant la presse, il est évident que la dotation du Trésor public ne suffira pas à répondre à toutes les attentes et, partant, s'impose la nécessité de trouver d'autres ressources. Pourquoi, alors, ne pas mettre à contribution les opérateurs de téléphonie mobile publics et privés, en créant une application mobile pour l'ensemble des titres de la presse nationale. Une initiative qui aura vocation de créer un certain flux et donc aussi de la valeur avec un impact conséquent en matière de rentrées financières, dont le prélèvement d'un taux minime au bénéfice du Fonds d'aide à la presse serait le bienvenu.

Ce fonds doit aller directement à l'entreprise de presse et non plus seulement à la formation ou aux revues spécialisées, car c'est fondamentalement la presse quotidienne qui continue d'être une source d'emploi renouvelable pour les milliers de diplômés qui sortent chaque année des dizaines d'instituts et facultés de journalisme et de communication implantés un peu partout dans le pays.

Le fonds pourra ainsi être exploité pour soutenir certains chapitres budgétaires tels que le coût de l'impression, le paiement de l'internet, une partie du prix du loyer à la maison de la presse, etc. De toutes les façons, les propositions, à ce titre, ne manquant pas.

Le fonds d'aide étant ce qu'il est, avec ce qu'il devra être et ce qui devra le constituer, n'est qu'une partie de la solution, la problématique financière de la presse étant plus complexe, comportant des aspects liés à la fiscalité, à la double cotisation de la CNAS, à la distribution et la disparition des invendus dont elle procède par la force des choses.

Il n'est plus possible pour la presse de continuer à fonctionner avec les mêmes dispositions fiscales, lourdement pénalisantes pour la corporation, malencontreusement intégrées, impôts et TVA confondus, dans la sphère commerciale, alors que l'entreprise médiatique est une aventure

REPÈRE

MDN

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi dernier, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, indique, hier vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en 6^{ème} Région Militaire, le terroriste dénommé "D.Omar", et a arrêté deux (02) éléments de soutien et récupéré un (01) pistolet automatique, trois (03) chargeurs de munitions et divers objets», précise la même source.

journalistique, intellectuelle, culturelle et, surtout, patriotique. En guise de valeur à recueillir à l'arrivée pour l'ensemble des acteurs de la presse, il n'y a que de la gloire.

Il est temps de réfléchir à une fiscalité plus appropriée qui prenne en compte les spécificités de la profession et celles de sa pratique entrepreneuriale, qui englobe l'ensemble des entreprises du secteur.

Le temps aussi de considérer comme injuste et indue la double cotisation à la sécurité sociale qui ne profite pas aux pigistes de la presse dans le calcul de leur retraite et qui n'est reversée à personne, constituant une charge morte pour le secteur.

Enfin, le problème des regroupements, qui n'est pas des moindres, est la cause de déboires avec les services des impôts, car le non-retour des invendus, du fait de la désorganisation de cette activité retombée aux mains de l'informel, rend impossible toute justification auprès des agents fiscaux et fausse les perceptions quant à la situation de méventes absolues des journaux, donnant à voir, au contraire, une raison de payer plus d'impôts et, pourquoi pas, d'augmenter les tirages ? Pour parer à cela, une entité de distribution identifiée et fiable est à créer. A vrai dire, et bien qu'on ne puisse que se réjouir de mesures qui nous font avancer, il y a lieu d'espérer que les pas qui restent à franchir pour parachever le processus de sauvetage des imprimeurs et de la presse le soient. La survie de tous ces acteurs est à ce prix.

Ahmed Rehani

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Journée mondiale de la liberté de la presse

Le Président Tebboune préside la cérémonie

Le Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger) a abrité, jeudi, une cérémonie présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la Radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations.

A la même occasion, Mohamed Laâgab, le ministre de la Communication, a prononcé une allocution pour mettre l'accent sur «le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles». Le ministre a rappelé que le président de la République «a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de la Journée mondiale de la liberté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur».

L'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi organique relative à l'information, a affirmé le ministre.

Pour le ministre, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est «l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective».

Mohamed Laâgab a, par ailleurs, mis en garde contre «les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression». Il a fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays. Le ministre de la Communication a enfin tenu à réaffirmer «l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession», déplorant, par là même, la situation en Palestine, où, a-t-il dit, «les journalistes sont ciblés et tués délibérément avec une barbarie sans précédent dans l'histoire».

L. A.

Examens du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), session juin 2024

«Les sujets des examens seront à la portée de l'élève ayant suivi régulièrement ses cours»

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, est revenu, avant-hier jeudi, à Alger, sur les préparatifs des examens scolaires nationaux, auxquels 1.681.172 candidats sont inscrits, dont 818.439 pour le BEM, prévu du 3 au 5 juin, et 862.733 pour le Baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin.

«Les sujets des examens seront à la portée de l'élève ayant suivi régulièrement ses cours jusqu'à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire», a assuré le ministre de l'Education nationale. Appelant, au passage, les candidats à prendre les précautions nécessaires pour éviter les retards les jours des examens, étant donné que les centres de déroulement seront ouverts une heure et demi avant l'heure prévue.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale sur les préparatifs des examens scolaires nationaux (session juin 2024),



«Toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, y compris la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux afin de garantir le maximum de rigueur». (Photo : D.R)

Abdelhakim Belaabed a fait savoir que les sujets concernent les cours dispensés aux élèves en présentiel.

Et que, a-t-il poursuivi, tous les établissements scolaires resteront ouverts aux candidats pour réviser collectivement et bien se préparer à ces épreuves. Faisant remarquer que plus de 1,5 million de candidats étaient inscrits aux examens du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, au niveau national.

Précisant que 2.327 candidats à besoins spécifiques ont été recensés, dont 1.356 pour le BEM et 971 pour le BAC, le ministre de l'Education nationale a fait savoir que le nombre de candidats pour ces deux examens a connu une augmentation cette année par rapport à la session précédente.

Ce qui a nécessité, a-t-il indiqué, l'augmentation du nombre de centres d'examen pour cette session. Rappelant, à l'occasion, l'organisation, dimanche dernier et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, d'épreuves pratiques du premier Baccalauréat pour la filière Arts avec ses quatre options (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques).

S'agissant de l'épreuve d'Education physique pour les candidats libres, le ministre de l'Education nationale a fait savoir que les examens auront lieu du 8 au 20 mai, sachant qu'elle concerne 224.629 candidats, dont 4.870 candidats pour le BEM et 219.759 candidats pour le BAC.

«Toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été prises pour as-

surer le bon déroulement des épreuves, y compris la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux afin de garantir le maximum de rigueur», a observé Abdelhakim Belaabed. Saluant, au passage, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mercredi au Palais du peuple, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, de veiller personnellement à améliorer le contenu des statuts particuliers et du régime indemnitaire des corps spécifiques de l'Education nationale, affirmant que tous les acquis réalisés s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République concernant le secteur.

Rabah Mokhtari

Inscriptions en ligne pour les élèves de la première année du cycle primaire

«Toute inscription en dehors du système est considérée comme nulle et non avenue»

Les inscriptions, en ligne, pour les élèves de la première année du cycle primaire au titre de l'année scolaire 2024/2025, lancées avant-hier jeudi, s'étaleront jusqu'au 31 du mois en cours. «Ces inscriptions via sa plate-forme concernent tout enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018», a rappelé le département d'Abdelhakim Belaabed dans un communiqué publié sur son site électronique. Assurant que les parents seront informés du résultat de l'étude de leurs demandes à travers l'espace qui leur est alloué au sein du système d'information du ministère, à condition que les listes acceptées soient annoncées dans les espaces des annonces des établissements d'éducation concernés le dimanche 30 juin 2024.

L'inscription en première année primaire, a fait savoir la même source, se fait à travers l'espace réservé aux parents au sein du système d'information du ministère de l'Éducation nationale via le lien : <https://awlyaa.education.dz>.

«Les parents qui sont inscrits dans le système d'information du ministère, le tuteur légal réserve les informations sur le formulaire numérique d'inscription en première année primaire, en choisissant l'école la plus proche du lieu de résidence ou de travail, et dans le cas parmi plusieurs écoles à proximité, il aura à choisir trois écoles respective-

ment», a noté la même source. Le tuteur légal, a poursuivi la même source, peut aussi télécharger des copies des pièces justificatives qui confirment la relation de l'enfant avec lui, ainsi que celles qui prouvent son lieu de résidence ou de travail, selon le cas. Notant que le tuteur légal conserve dans le système d'information le formulaire d'inscription qu'il a rempli, contenant l'identifiant et le mot de passe.

S'agissant des tuteurs qui ne sont pas inscrits dans le système d'information du ministère de l'Éducation nationale, ces derniers, a encore indiqué le département d'Abdelhakim Belaabed, doivent au préalable ouvrir leur propre compte dans l'espace des tuteurs via le même lien, afin de pouvoir réserver les informations incluses dans le formulaire d'inscription en première année du cycle primaire de la même manière que mentionné ci-dessus, précisant que le système d'information traite automatiquement les demandes d'inscription le 25 juin 2024.

Enfin, pour ce qui est des enfants inscrits dans les départements préparatoires au cours de l'année scolaire 2023/2024, la même source a fait savoir qu'ils seront automatiquement inscrits en première année du primaire.

Rabah M.

JOURNÉE D'ÉTUDES

L'histoire de la médecine légale

Le ministre de la Santé préside l'ouverture des travaux

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux d'une Journée scientifique sur «l'histoire de la médecine légale en Algérie» organisée par l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSMML).

S'exprimant à cette occasion, M. Saihi a tenu à saluer «le rôle majeur de la médecine légale dans l'accompagnement de plusieurs secteurs, notamment la justice et la sécurité», et a indiqué que cette spécialité importante «nécessite d'être développée et soutenue par le ministère de la Santé», rappelant à cet égard que l'Algérie comptait actuellement pas moins de «422 médecins légistes». Le ministre a, également, exprimé la volonté du ministère d'apporter «le soutien nécessaire» à toutes les spécialistes dans ce domaine au niveau de tous les hôpitaux pour rapprocher cette spécialité de tous les tribunaux et autres services». Il a, en outre, salué les efforts consentis par les responsables du service de médecine légale du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) "Mustapha-Pacha", qui dispose «de moyens matériels et humains dont nous pouvons être fiers», a-t-il dit. De son côté, le président de l'AADSMML, le Pr. Rachid Belhadj a affirmé que la fourniture des moyens nécessaires et l'intégration de technologies modernes pour développer cette spécialité à travers la numérisation, contribueront à préserver les intérêts des victimes. Dans le même sillage, il a souligné la nécessité de former les différents acteurs dans ce domaine, tels que «les avocats et les officiers de Police judiciaire», suggérant à ce propos «d'inclure à l'avenir la médecine légale dans la formation universitaire du corps d'avocats».

Pour sa part, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem a indiqué qu'au cours des dernières années, «une couverture géographique quasi totale a été atteinte en termes de nombre de médecins légistes et de leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire national». Les services de médecine légale des laboratoires de Police scientifique de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales ont été dotés d'équipements modernes qui leur permettent, a-t-il ajouté, d'améliorer leurs performances et d'apporter une contribution qualitative aux dossiers judiciaires», affirmant que l'expertise algérienne «a fait ses preuves» lors de sa participation qualitative aux enquêtes complexes à dimension internationale.

A cette occasion, le Conseil des ministres arabes de la Santé a distingué le Pr Rachid Belhadj pour ses contributions au développement de la spécialité de médecine légale en Algérie. La rencontre a également été l'occasion de distinguer des familles de trois (3) plus grandes figures de la médecine légale en Algérie, qui ont joué un rôle important dans la formation d'un grand nombre d'Algériens depuis les années 1970 dans cette spécialité, à savoir : Youcef Mahdi, Mohamed Saleh Aïdeli et Mohamed Hanouz.

Agence

BRÈVE

Protection civile

Décès de 8 personnes par asphyxie au monoxyde de carbone durant le mois d'avril

Huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont été victimes d'asphyxie durant le mois d'avril dernier à l'échelle nationale, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'«au cours du mois d'avril dernier, huit (8) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, et 137 autres ont été victimes d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux». Il a ajouté que ses services «sont intervenus les 1^{er} et 2 mai pour apporter les premiers secours à 12 personnes qui ont été victimes d'asphyxie en inhalant du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations dans plusieurs wilayas du pays».

Agence



Discours historique du 1^{er} mai du Président Tebboune La symbolique !

Ce 1^{er} mai 2024, le Président Tebboune s'est rendu au siège de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) dans la Maison du peuple, pour y donner un discours et rendre hommage aux militants qui ont tout sacrifié à la cause nationale comme le martyr de la Révolution Aïssat Idir et le martyr de la décennie rouge Abdelhak Benhamouda.

Le fait de commémorer le 1^{er} mai au siège de l'UGTA était déjà en soi un geste fort au symbolisme puissant, mais le discours prononcé par le Président Tebboune avait tout du discours révolutionnaire avec des phrases percutantes, telles que «la vocation sociale de l'État ne disparaîtra jamais» qui s'inscrit dans la continuité des principes de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954, une déclaration qui ne manquera pas de tourmenter les cercles néo-libéraux, mais qui nous rassure, nous, les patriotes.

Car le cap est là et la vision aussi, n'en déplaise aux résidus de la Issaba. Rien ne sera plus jamais comme avant, au temps de la «décennie mafieuse», ainsi que le Président a décrit les deux derniers mandats de Bouteflika, lorsque la Issaba ruinait le pays, une époque caractérisée par le «capitalisme sauvage qui a enrichi davantage les riches et appauvri les plus pauvres», selon les propos du chef de l'État.

Le président de la République a, en effet, rappelé l'état calamiteux de l'Algérie sous l'ère Bouteflika avec une situation qu'il a dépeinte marquée par «une économie effondrée et un discours politique destructeur», dans le cadre d'un plan bien étudié et programé «pour attenter au moral des Algériens afin de les démoraliser et de mettre le pays entre les mains du FMI et de la Banque mondiale». «C'était un État dans l'État, avec des pratiques dangereuses attentant à la souveraineté et à la sécurité nationales», a rappelé Monsieur Tebboune, ajoutant qu'il s'agissait «de discours mensongers qui prétendaient que le Trésor était dans l'incapacité d'assurer le paiement des salaires des travailleurs, que les réserves de changes étaient à leur plus bas niveau, alors que la corruption avait rongé tous les secteurs dans une dérive sans précédent, où la classe ouvrière, la classe moyenne et la classe vulnérable ont été totalement abandonnées», poursuivant avec ces mots très forts pour décrire le gang de la horde sauvage qui ruinait le pays : «La classe ouvrière, la classe moyenne, sont les piliers de notre pays. Celui-ci est entré dans une sorte de tourbillon lorsque sa classe moyenne a été détruite et a été remplacée par une bourgeoisie compradore qui a un pied ici et là-bas. On va rendre à la classe moyenne son potentiel et son rôle de leadership pour la stabilité du pays, car la stabilité du pays tient à ces gens-là «et que «ceux qui contestaient ce discours l'ont payé cher, ainsi que leurs enfants». J'ai bondi de ma chaise lorsque j'ai entendu le terme «bourgeoisie compradore». Tout ce que j'ai dit pendant des années a été confirmé par le Président Tebboune dans son discours du 1^{er} mai.

Oui, l'Algérie revient de loin et a bien failli disparaître en 2019, car le plan des membres de la Issaba visait «la vente des biens de l'État à leurs propres enfants, et recourant à l'importation et à la surfacturation», a continué le chef de l'État en donnant des exemples : «Nous avons trouvé des vieux pneus, des pierres et des décharges dans des conteneurs. L'identification des sociétés fictives est toujours en cours par les services des Douanes. Elles sont fictives mais bénéficiaient d'autorisations d'importation avec des registres du commerce fictifs ; nous sommes arrivés à un volume d'importation de 60 milliards de dollars annuellement», avant de conclure que le Hirak Béni, ce grand



■ Tebboune : «On va rendre à la classe moyenne son potentiel et son rôle de leadership pour la stabilité du pays, car la stabilité du pays tient à ces gens-là et que ceux qui contestaient ce discours l'ont payé cher». (Ph : DR)

mouvement populaire, avait sauvé le pays de ces pratiques et l'avait ramené à la stabilité que nous connaissons aujourd'hui. Le Président a poursuivi en nous informant qu'«en 2019, les réserves de changes ne dépassaient pas 42 milliards de dollars et tout le monde s'attendait à notre recours à l'endettement extérieur. Nous avons évité à l'Algérie le fardeau de la dette, par respect au serment fait à nos chouchous», a-t-il affirmé en précisant que l'équation de la réussite d'un pays était constituée par une Armée forte et une économie développée. C'est un élément extrêmement important dans le contexte géopolitique actuel où les dangers sont multiples et où l'Algérie est attaquée de toutes parts. C'est la raison pour laquelle nous ne cessons d'appeler à nous unir autour de notre Armée et à renforcer par cette union sacrée le rempart que constitue notre grande Armée face à tous les fléaux et périls allant du néocolonialisme à l'impérialisme sauvage et face aux attaques de tous les prédateurs et gangsters sionistes, ainsi que celles des traîtres à leur solde.

«Nous avons trouvé des vieux pneus, des pierres et des décharges dans des conteneurs. L'identification des sociétés fictives est toujours en cours par les services des Douanes. Elles sont fictives mais bénéficiaient d'autorisations d'importation avec des registres du commerce fictifs ; nous sommes arrivés à un volume d'importation de 60 milliards de dollars annuellement»

«Pour parvenir à des décisions pertinentes et non conjoncturelles, il est nécessaire d'instaurer le dialogue et la concertation avec l'Union générale des travailleurs algériens et avec tous les nationalistes libres et tous ceux qui nous ont précédé dans la lutte», a déclaré le Président Tebboune, précisant par rapport à l'instauration d'une tripartite plaidée par le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, qu'il y était favorable «à condition qu'elle ne soit pas comme les précédentes tripartites dont les décisions sont restées lettre morte».

Au niveau économique, la situation est en pleine progression avec une production nationale qui s'amplifie tant au niveau interne que sur le plan international : «Aujourd'hui, aucune goutte d'essence n'est importée, grâce à la mobilisation des travailleurs de Naftal, et nous avons la possibilité d'exporter du gasoil». «La nouvelle économie algérienne sera basée sur le pétrole et le gaz, l'extraction minière et l'agriculture», a affirmé le Président, se félicitant des chiffres issus des rapports du FMI et de la Banque mondiale : «Notre économie a connu un saut qualitatif. Elle est passée de 164 milliards de dollars en 2015 à 260 milliards de dollars fin 2023», a dé-

claré le Président qui a enchaîné : «Le PIB atteindra, d'ici la fin 2026, début 2027, 400 milliards de dollars, ce qui permettra à l'économie algérienne de prendre la 2^e ou la 1^{ère} place des économies africaines», s'est-il félicité.

Ce discours du président de la République est révolutionnaire et historique en ce sens qu'il nomme les choses sans fioritures, en pointant directement la responsabilité de la bourgeoisie compradore dans son désir de ruiner le pays, et en affirmant la volonté de l'État de donner à la classe moyenne et à la classe ouvrière leur rayonnement et leur place méritée avec une augmentation des salaires et des retraites afin de renforcer le pouvoir d'achat. Cette ambition politique de sortir des hydrocarbures pour se consacrer à la production et à l'exportation marque une rupture avec l'économie de la rente et des anciennes pratiques. Je crois à la sincérité du Président et j'ai confiance. Ceux qui me connaissent savent que je dis ce que je pense et que je pense ce que je dis.

Il est cependant regrettable que la culture

dans leur intégralité et pas sous forme de «podcasts». Un peu de respect envers la fonction présidentielle, s'il vous plaît !

Quand le président de la République nous rappelle l'époque où certains oligarques décidaient sur un coup de tête de prendre leur jet privé à 1 heure du matin pour aller faire la fête à Paris - des jets privés dans l'Algérie de Novembre ! -, alors que beaucoup d'Algériens devaient se lever à 5 heures du matin pour aller chercher leur sac de lait, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un simple quidam qui tient ce propos, mais le chef de l'État ! C'est assez extraordinaire pour être souligné.

Heureusement, ces pratiques de la jet set n'existent plus dans l'Algérie d'aujourd'hui. Si tout n'est pas parfait, nous en sommes néanmoins revenus aux fondamentaux et nous devons travailler dur pour rattraper le temps gaspillé et les dégâts occasionnés par la Issaba.

Pendant que l'Algérie honore ses travailleurs, dans certains pays, comme dans la France des «droits de l'Homme», la fête des travailleurs de ce 1^{er} mai a été marquée par les manifestations violemment réprimées, les manifestants étant matraqués et gazés, et, au même moment, aux Etats-Unis, phare de la «démocratie», les étudiants qui s'impliquent pour la Palestine sur les campus universitaires sont tabassés par les milices sionistes et arrêtés par la police.

En Belgique, la fête du 1^{er} mai est devenue une foire à la saucisse où les discours se terminent noyés dans la bière et dans l'alcool. Le Président Tebboune annonce des augmentations de salaires et des retraites quand dans tous les pays occidentaux, on ne parle que d'austérité et de chômage, les populations subissant une casse sociale impitoyable.

Au moment où les traîtres arabes se taisent devant le génocide qui se tient à ciel ouvert à Ghaza, l'Algérie est le fer de lance du combat pour que la Palestine ait un siège permanent à l'ONU. Nous pouvons peser de tout notre poids dans cette lutte pour les causes justes parce que nous sommes un pays souverain, sans dette, avec une grande Armée, et que nous sommes maîtres de notre destin. Soyons fiers d'être Algériens ! Il y a de la place pour tous les Algériens dans cette Algérie nouvelle, sauf pour les traîtres, les pique-assiettes, les divers opportunistes adeptes de la «chita» et de la mangeoire qui se sont tu et applaudissaient le gang de la chaise roulante et qui veulent se recycler, et tous les résidus de la Issaba qui sont aujourd'hui dans la clandestinité. Ou encore les mercenaires comme «Rachad», le «MAK» et autres qui se vendent au plus offrant et font des gesticulations en manifestant à Bruxelles ou à Paris, comme les terroristes de «Rachad» récemment à Bruxelles.

Les attaques des traîtres à la solde des différents services étrangers ne font que renforcer notre volonté de nous battre pour la terre de nos ancêtres et pour poursuivre l'œuvre des Novembristes en épaulant nos dirigeants, sans attendre quoi que ce soit en retour, car il s'agit de principes et de patrie, et non pas d'un souk où tout se vend et s'achète. Que valons-nous par rapport au sacrifice de nos martyrs ? Rien du tout.

Le Président Tebboune a dénoncé le rôle néfaste de la classe oligarchique compradore qui a failli précipiter le pays dans un abîme sans fond, mais il a aussi montré la voie à suivre, celle d'une Algérie nouvelle, telle que la voulaient nos chouchous, un pays souverain qui a retrouvé son cours naturel dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et de l'économie nationale. La parenthèse mafieuse a été définitivement fermée et l'avenir est à nous.

Je suis content pour mon pays qui est entre de bonnes mains. Une nouvelle page de l'Histoire de l'Algérie est en train de s'écrire sous nos yeux.

INFOEXPRESS

Intelligence artificielle Samsung continue de briser les barrières linguistiques avec Galaxy AI

Samsung annonce l'ajout de trois nouvelles langues pour Galaxy AI : l'arabe, l'indonésien et le russe, ainsi que trois nouveaux dialectes : l'anglais australien, le cantonais et le français québécois. Cela permettra à encore plus d'utilisateurs de Galaxy à travers le monde d'accéder à la puissance de l'IA mobile. De plus, Samsung prévoit d'ajouter plus tard cette année quatre autres langues, incluant le roumain, le turc, le néerlandais, le suédois, le chinois traditionnel et le portugais européen. «Avec l'extension linguistique de Galaxy AI, encore plus de personnes ont accès à l'IA mobile et encore plus d'utilisateurs de Galaxy peuvent communiquer sans barrières linguistiques», déclare TM Roh, président et chef de la division Mobile eXperience chez Samsung. «Nous continuerons à innover dans le domaine de l'IA mobile, pour donner à nos utilisateurs les outils nécessaires pour exploiter leur plein potentiel.» Fonctionnalités de Galaxy AI, Live Translate offre des traductions de voix et de texte en temps réel lors des appels téléphoniques, rendant plus facile que jamais, par exemple, la réservation d'une chambre d'hôtel à l'étranger ou de discuter avec les grands-parents dans leur langue maternelle. Interpreter fournit des traductions instantanées de conversations en direct via un écran partagé, permettant aux personnes en face à face de lire une traduction de ce que dit l'autre. Chat Assist aide à perfectionner le ton d'une conversation avec des suggestions sensibles au contexte. Ainsi, les utilisateurs sont assurés que la communication sonne comme prévu, que ce soit un message poli à un collègue ou une phrase courte et percutante pour les réseaux sociaux. Note Assist crée des résumés, des modèles préfabriqués et des pages de couverture, permettant aux utilisateurs de rendre leur journée encore plus productive. Transcript Assist utilise l'IA et la technologie de reconnaissance vocale pour transcrire, résumer et même traduire des enregistrements vocaux. Browsing Assist crée des résumés concis d'articles de presse ou de pages web, permettant ainsi aux utilisateurs de gagner du temps tout en restant informés de ce qui se passe dans le monde. À partir d'avril, les nouvelles langues et dialectes de Galaxy AI pourront être téléchargés en tant que pack linguistique via l'application Paramètres. Pour plus d'informations sur Galaxy AI, visitez : Samsung Newsroom ou Samsung.com.

Sidi Bel-Abbès

Six suspects arrêtés pour falsification de cachets et de documents administratifs

Un groupe composé de 6 individus dont un ressortissant étranger, âgés entre 30 et 70 ans, spécialisé dans la falsification de cachets et documents administratifs, vient d'être arrêté, la semaine écoulée, par les éléments de la brigade financière de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, rapporte un communiqué de la cellule de la police.

Selon une information, un groupe de personnes falsifiaient des documents administratifs de différentes administrations officielles, après avoir imité leurs cachets administratifs et leurs documents officiels, pour des clients demandeurs de visa à inclure dans le dossier, tels que les contrats de location, registres commerciaux, documents fiscaux et documents bancaires, en échange de sommes d'argent, explique la source. L'enquête a permis l'identification des suspects, leur arrestation et la saisie du matériel et des outils utilisés dans la contrefaçon : un micro-



■ L'enquête policière a permis l'identification des suspects, leur arrestation et la saisie du matériel utilisé dans la contrefaçon.

ordinateur, scanner, imprimante, machine de fabrication de tampons en caoutchouc, une machine de séchage ultraviolet, utilisée pour sé-

cher le liquide photopolymère utilisé à la fabrication de cachets contrefaits, un ensemble de cachets et griffes, des documents contrefaits,

du matériel et outil servant à la contrefaçon et une somme d'argent de 72.000,00 DA, détaille le communiqué.

Djillali Toumi

Annaba

La lutte au quotidien contre le trafic de drogue

Les services régionaux de lutte contre la drogue de la wilaya d'Annaba ont réussi ces deux derniers jours à mettre hors d'état de nuire un réseau de trafiquants de drogue activant à travers quelques wilayas de l'Est du pays. Une saisie importante a été faite par les policiers de la région, soit 29.805 plaquettes de psychotropes et les

auteurs ont été déferés devant le parquet de la wilaya de détention et condamnés pour trafic de drogue. Dans ce contexte, il faut signaler que pendant mars 2024, la Sûreté de la wilaya a enregistré 41 accidents de la circulation qui ont provoqué des blessures graves à 61 personnes et 569 infractions routières. Les mêmes services de police ont effectué par

ailleurs 3191 interventions policières durant la même période, dont 320 affaires liées au narcotrafic, 62 cas pour port d'armes blanches, 246 affaires concernant les vols de voitures et locaux commerciaux, a-t-on informé dans un communiqué adressé à notre journal.

Oki Faouzi

Hôtel Conrad d'Abu Dhabi

LG Electronics MEA innove avec sa nouvelle gamme de produits de divertissement à domicile

LG Electronics, un leader mondial de l'électronique grand public, a récemment organisé son LG Showcase MEA 2024 à l'hôtel Conrad d'Abu Dhabi. Avec le thème général « Réinventer ensemble », l'événement s'est concentré sur la présentation des dernières innovations et l'extension des relations avec ses parties prenantes. Accueillant plus de 500 invités estimés, l'événement a offert une expérience pratique avec ses derniers produits. La gamme de produits de divertissement domestique de LG, qui comprend des téléviseurs, des produits audio et des produits de jeu, a été l'un des points forts de l'exposition. Commentant l'événement, M. Il Hwan Lee, directeur général de LG MEA Region, a déclaré : « Nous concevons chaque produit dans le but d'améliorer la vie quotidienne de nos clients. L'événement LG Showcase MEA 2024 témoigne de cet engagement, et nous sommes fiers d'exposer nos produits phares aujourd'hui. Chacun de ces

produits de divertissement à domicile est conçu avec des innovations pratiques tout en gardant à cœur les exigences des cas d'utilisation des clients, ce qui s'aligne sur notre objectif de créer une vie meilleure en élevant l'expérience de divertissement de chacun et l'intérieur de leurs maisons. » Au cours de l'événement, LG a présenté à la région ses dernières innovations en matière de technologie OLED, notamment son produit phare, le LG Signature Oled M de 97 pouces, le premier téléviseur grand public au monde doté de la technologie Zero Connect, qui permet le transfert de vidéos et d'audio 4K, sans fil, à 120 Hz. L'innovant StanbyME Go de LG, l'écran intelligent FHD de 27 pouces, sera également présenté lors de l'événement, avec son design unique de sac de transport qui permet aux utilisateurs de l'emporter facilement avec eux en déplacement. Il garde la mobilité à l'esprit grâce à son design unique et à sa batterie intégrée qui

offre jusqu'à trois heures d'autonomie. Il est doté de diverses options de connectivité, telles que la fonction miroir sans fil et la fonction NFC, qui peuvent être activées d'un simple effleurement. Au cours de l'événement, LG a également présenté sa dernière version de LG webOS, qui apporte un écran d'accueil entièrement revu avec des cartes de titre plus larges et des tuiles plus fluides pour des catégories telles que les jeux, la musique et le bureau à domicile. LG a également présenté son nouveau processeur α (Alpha) 11 qui sera utilisé dans ses téléviseurs phares, un processeur qui offrira de puissantes capacités d'IA et améliorera l'expérience visuelle globale. Ce nouveau processeur, quatre fois plus puissant que son prédécesseur, affinera la clarté, la couleur et la netteté, tout en offrant une amélioration de 70 % des performances graphiques et une vitesse de traitement 30 % plus rapide. LG a présenté sa gamme de haut-parleurs Xboom

qui produisent des sons puissants et audacieux avec des basses puissantes et un son massif. Par exemple, le LG Xboom XL9T, le haut-parleur de fête le plus puissant de sa catégorie, produit un son immense de 1 000 W avec des basses et des aigus percutants. En outre, LG a présenté le LG Tone Fit TF7, qui se concentre principalement sur le confort, la commodité et le son immersif. Le LG Tone Fit TF7 offre un ajustement supérieur pour les amateurs de fitness, garantissant que les clients peuvent se concentrer uniquement sur leur entraînement sans aucune distraction. LG Electronics a également présenté le LG CineBeam Q, le très attendu, élégant et plus petit projecteur portable 4K de LG. Ce puissant projecteur laser 4K offre non seulement une qualité d'image époustouflante, mais aussi une gamme de fonctions de streaming, tandis que son design minimaliste s'intègre à tous les styles de décoration intérieure.

INFO/EXPRESS

Oum El-Bouaghi Préparatifs du recensement général de l'agriculture 2024

Lors d'une conférence de presse tenue mardi dernier au siège de la DSA d'Oum El Bouaghi, le directeur par Intérim de cet organisme F. Henk, qui a répondu à toutes les questions de la corporation, a indiqué que conformément aux instructions du ministre de l'Agriculture et du développement rural relatives au recensement général de l'agriculture 2024, placée sous le slogan « Information précise et développement durable », cette action est une opportunité pour connaître les capacités nationales de l'agriculture pour faire bénéficier les agriculteurs et l'économie nationale. Pour la réussite de ce programme, la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi a mis en œuvre tous les moyens pour concrétiser convenablement cette opération qui débutera le 19 mai et s'étalera jusqu'au 17 juillet 2024 (2 mois). Ainsi après l'installation de la commission de wilaya présidée par le chef de l'exécutif et qui regroupe plusieurs responsables des différents secteurs, la DSA a mobilisé 37 véhicules, 103 agents qui vont suivre une formation spécialisée, 20 contrôleurs déjà formés, 2 cadres hautement qualifiés qui chapeauteront cette mission et un financement qui sera pris en charge par le bureau national des études et du développement rural (BNEDIR) lors du déroulement de cet événement. Avec cette organisation adéquate, le recensement général de l'agriculture 2024 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi s'effectuera sous de bons auspices et sans doute avec des résultats probants. A titre indicatif, la DSA d'Oum El Bouaghi, qui compte à ce jour 22 930 exploitations agricoles avec une surface utile de 369 855 ha, est une région à vocation agro-pastorale, céréalière et d'élevage ovin.

A. Remache

Génocide à Ghaza

La Palestine salue la décision de la Colombie de rompre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste

La Présidence palestinienne a salué jeudi la décision de la Colombie de rompre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste, après l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste dans la bande de Ghaza et qui perdure depuis 7 mois.



Le Pnud indique que le montant des dommages causés aux infrastructures dans la bande de Ghaza équivaut à 97% du PIB annuel

«Nous saluons les positions avancées et courageuses prises par la République amie de Colombie concernant l'arrêt de la guerre génocidaire en cours dans la bande de Ghaza», a déclaré la Présidence palestinienne, selon l'agence de presse officielle (Wafa). La présidence palestinienne a souligné que «les nobles positions prises par la Colombie amie, en tant que gouvernement et

peuple, constituent un exemple à suivre pour le monde afin de lier les forces d'occupation sioniste aux résolutions de légitimité internationale». La présidence a observé que l'entité sioniste, puissance occupante, s'évertue à prolonger le génocide qu'elle pratique contre le peuple palestinien, malgré la résolution du Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. Bien

que la Cour internationale de Justice ait imposé des mesures d'urgence à l'encontre de l'entité sioniste pour l'obliger à se conformer à la Convention sur le génocide, elle continue sa guerre malgré tout cela sans rendre de comptes, a relevé la présidence palestinienne. Celle-ci a appelé la communauté internationale à «adopter des positions plus fermes concernant les crimes de génoc-

cide contre le palestinien et à ne pas permettre à l'entité sioniste de perpétuer ses crimes et violations». Mercredi, Gustavo Petro avait annoncé que la Colombie romprait ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste à partir de jeudi, en raison de son agression génocidaire en cours contre l'enclave palestinienne.

Les étudiants pro-palestiniens réprimés aux Etats-Unis

132 personnes arrêtées lors d'un rassemblement pro-palestinien à UCLA

Au moins 132 personnes ont été arrêtées lors de la dispersion de manifestants pro-palestiniens qui avaient installé un campement sur le campus de l'Université de Californie à Los Angeles. C'est ce que rapporte la chaîne de télévision CNN en se référant à des représentants de la police. Environ 250 policiers ont participé à l'opération visant à éliminer le campement de manifestants. Les manifestants leur ont lancé des bouteilles d'eau et des extincteurs. L'opération n'aurait fait aucun blessé. Selon CNN, plus de 1.500 personnes ayant participé à des rassemblements pro-palestiniens ont été arrêtées dans des établissements d'enseignement

américains au cours des quinze derniers jours. Depuis le 18 avril, des arrestations ont eu lieu dans 30 collèges et universités qui, face aux manifestations, annulent des cérémonies, transfèrent des étudiants vers l'enseignement à distance et restreignent l'accès aux campus. Les manifestants demandent l'arrêt de l'aide financière et des livraisons d'armes à Israël, qui mène un génocide dans la bande de Gaza. Ces derniers jours, des unités de police ont été déployées dans un certain nombre de villes américaines pour repousser les manifestants hors des camps de tentes et s'emparer des bâtiments situés sur les campus des établissements d'enseignement.

Génocide à Ghaza

La Turquie va s'associer au procès initié par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste à la CIJ

«La Turquie a décidé s'associer au procès (pour génocide) initié par l'Afrique du Sud contre Israël à la Cour internationale de justice», a déclaré Hakan Fidan, le ministre turc des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie turque a animé ce mercredi à Ankara une conférence de presse conjointe avec son homologue indonésienne, Retno Marsudi, en visite en Türkiye. Les deux ministres ont discuté de la Palestine et de la situation à Gaza, entre autres sujets.

«Nous espérons qu'avec cette mesure, le processus devant la CIJ progressera dans la bonne direction», a ajouté Hakan Fidan. Il a déclaré que les efforts de la Turquie concernant sa demande étaient en cours depuis «très longtemps», ajoutant qu'Ankara achèvera bientôt son travail juridique sur l'affaire. «Parallèlement, nous continuerons à travailler avec tous les pays amis et alliés sur ce qu'il est possible de faire de plus sur cette question», a-t-il précisé. Hakan Fidan a également indiqué qu'Ankara continuera à soutenir le peuple palestinien «en toutes circonstances». À la fin de l'année dernière, l'Afrique du Sud a saisi la Cour internationale

de justice pour dénoncer le génocide commis par Israël dans la bande de Gaza.

Une décision provisoire rendue en janvier a ordonné à Tel-Aviv de mettre fin aux actes de génocide et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de la bande de Gaza.

L'Afrique du Sud a saisi en fin 2023 la Cour internationale de justice pour dénoncer le génocide commis par Israël dans la bande de Gaza.

L'offensive meurtrière contre la Bande de Gaza a fait plus de 112 000 victimes, (entre morts et blessés) dont une majorité de femmes et d'enfants, et quelque 10 000 personnes portées disparues, dans un contexte de famine et de destruction massive, selon des données palestiniennes et des Nations unies.

Israël poursuit cette guerre en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant l'arrêt immédiat des combats et de l'ordonnance de la Cour internationale de justice indiquant des mesures conservatoires pour prévenir un génocide et améliorer la situation humanitaire à Gaza.

Palestine occupée

Les dégâts à Ghaza sont comparables aux destructions de la Seconde Guerre mondiale

La destruction de la bande de Gaza peut être comparée, en termes d'ampleur et d'intensité des dégâts, à la Seconde Guerre mondiale. C'est ce qu'a déclaré Abdallah al-Dardari, chef du bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) pour les États arabes, lors d'une conférence de presse.

«Nous n'avons rien vu de tel depuis

1945, depuis la Seconde Guerre mondiale, une telle intensité et une telle ampleur de destruction en si peu de temps», a-t-il déclaré.

M. al-Dardari a notamment indiqué que 37 millions de tonnes de débris provenant de la destruction de bâtiments s'étaient accumulés dans la bande de Gaza depuis le début de l'escalade du conflit israélo-palestinien. Pendant l'opération is-

raélienne de 2014 à Gaza, ce chiffre était de 2,4 millions de tonnes. «C'est sans précédent», résume-t-il. Un rapport antérieur du Pnud indique que le montant des dommages causés aux infrastructures dans la bande de Gaza équivaut à 97% du PIB annuel de la Palestine. La plupart des dégâts concernent des habitations et des installations commerciales.

Génocide à Gaza : Le commissaire général de l'UNRWA salue la contribution financière de l'Algérie

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a salué mercredi la contribution financière de l'Algérie au profit de cette agence onusienne, afin qu'elle puisse continuer à remplir son mandat.

«C'est émouvant de voir tout cet excellent soutien à l'UNRWA et à notre travail y compris à Ghaza», a écrit M. Lazzarini sur la plateforme X. Il a ajouté qu'«au cours des derniers mois et face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'agence, plusieurs pays se sont manifestés».

«Cette semaine, c'est l'Algérie avec une très généreuse contribution de 15 millions de dollars américains. Ces efforts nous permettent de continuer et de protéger les réfugiés palestiniens et de remplir notre mandat», a souligné le responsable onusien. ■

contribution

Sonatrach

Face à la proposition d'achat de la société espagnole Naturgy par le groupe Emirati TAQA



L'objet de cette présente contribution s'appuyant sur des données officielles est de situer la place de Sonatrach, tant au sein de l'économie mondiale que sa contribution au niveau national ainsi que de la proposition d'achat de Naturgy espagnol par le groupe énergétique Emirati, TAQA et des relations avec l'Espagne qui entre 2023 à avril 2024, Sonatrach est devenue son principal fournisseur.

Le poids de Sonatrach au sein de l'économie algérienne ?

Selon le magazine britannique The Economist, entre 2022/2023, Sonatrach a été classée parmi les 15 plus grandes compagnies pétrolières au monde et classée 12^e en termes de production de pétrole et de gaz et domine le classement des entreprises africaines, contribuant à plus de 10 % du chiffre d'affaires total des 500 entreprises répertoriées, qui s'élève à 760 milliards de dollars. Dans le domaine énergétique, l'Algérie est un acteur central de l'approvisionnement de l'Europe, et selon le rapport du forum de janvier 2024, en 2023 l'Algérie a fourni 19% du gaz naturel exporté par gazoduc vers l'UE, se classant ainsi juste derrière la Norvège, qui occupe la première place en la matière avec une part de marché de 54%, alors que la Russie s'est classée à la troisième place avec une part de 17%.

Les réserves de pétrole en Algérie sont estimées à environ entre 10/12 milliards de barils et pour le gaz naturel, 2400/2500 milliards de mètres cubes gazeux selon les données d'un conseil des ministres de janvier 2022 (source agence officielle APS), encore que le niveau des réserves se calcule en référence au vecteur prix international, évolutif et au coût où le dernier rapport de Gaz Exporting Countries Forum, le coût par baril

équivalent pétrole a atteint 5,30 dollars pour le gaz naturel et 8,80 dollars pour le pétrole, contre respectivement 2,60 dollars et 3,50 dollars en 2022, donnant une rente aux anciens gisements amortis encore rentables, le coût étant croissant pour les vieux gisements, cette augmentation des coûts pouvant en partie s'expliquer par la localisation des nouvelles découvertes, principalement dans les blocs offshore en eaux profondes, 41% des nouvelles découvertes en 2023 ayant été réalisées dans des eaux très profondes et 30 % dans des zones en eaux profondes.

Selon le PDG, Sonatrach en 2023 a exporté 34,9 milliards de mètres cubes (m3) de gaz naturel vers le marché européen. En plus des exportations de GNL la structure globale des exportations donnant environ 33% GNL et 67% gaz naturel par canalisation-GN. Il y a eu une augmentation de 25,6% en 2023 par rapport à 2022, en direction de l'Europe qui a permis de consolider la part de Sonatrach dans les importations européennes de GNL de 10% contre 8% enregistré en 2022. Rappelons que l'Algérie a deux importantes canalisations le Medgaz via l'Espagne une exportation de 10 milliards de mètres cubes gazeux et le Transmed via l'Italie d'une capacité de 32 milliards de mètres cubes gazeux mais fonctionnant en sous capacité, une exportation en 2023 d'environ 23/24 milliards de mètres cubes gazeux, incluant 3 milliards de mètres cubes gazeux additionnels. Selon le ministre de l'Énergie algérienne (source officielle APS 11 mars 2024), au sein de la structure des exportations en 2023, les hydrocarbures représentent environ 92/93% des entrées en devises mais si on inclut les dérivés d'hydrocarbures le taux passe à environ 97/98% et selon les statistiques douanières, donc officielles, les exportations hors hydrocarbures sont passées de 7 milliards de dollars en 2022 et à environ 5 en

2023, et sur ces 5 milliards de dollars 67% sont des dérivés d'hydrocarbures.

Les recettes des exportations algériennes d'hydrocarbures ont atteint 50 milliards de dollars en 2023, enregistrant ainsi une baisse de 16% par rapport à 2022, ce recul s'expliquant par la baisse des prix du pétrole, à 84 dollars le baril fin 2023 contre 104 dollars fin 2022 et bien que la production commercialisée d'hydrocarbures en Algérie a atteint près de 170 millions de tonnes équivalent pétrole soit une hausse de plus de 3% par rapport à 2022.

La production moyenne de pétrole brut en Algérie s'est élevée à environ 99700 barils par jour au cours du premier semestre 2024, selon les estimations de l'Opep, et tenant compte de la réduction volontaire de 48 mille barils par jour approuvée à partir de mai 2023 et devant se poursuivre jusqu'à la fin de 2024.

Les principaux destinataires au premier trimestre de 2024 sont, la France avec une moyenne de 68,8 mille barils par jour, contre 61,4 mille barils par jour, l'Italie 55,9 mille barils par jour contre 48,8 mille barils par jour pendant la même période en 2023 et l'Espagne, pour le pétrole, ses importations en provenance d'Algérie ayant diminué pour atteindre 45,6 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, contre 64,6 mille barils par jour au cours du même trimestre de l'année 2023.

Viennent ensuite des pays avec des quantités relativement faibles comme les Pays-Bas à 44,5 mille barils par jour, comparativement à 20,3 mille barils par jour pendant la même période de l'année 2023, Le Royaume-Uni avec une moyenne de 6,5 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, comparativement à 44,5 mille barils par jour au cours du même trimestre en 2023 et les autres pays clients de Sonatrach ayant importé 233,7 mille barils par

jour au cours des trois mois se terminant en mars 2024 dont l'Inde, avec une moyenne de 68 mille barils par jour, la Corée du Sud et le Portugal, avec environ 41 mille barils par jour. Pour accroître ses exportations Sonatrach, prévoit d'investir 50 milliards de dollars durant la période 2024-2028, tout en précisant que 71 % de ce montant sera investi dans l'augmentation de la production primaire des hydrocarbures pour la porter à 207 millions de tonnes équivalent pétrole en 2028 contre 190 millions de tonnes en 2023.

Les extrapolations du ministère de l'Énergie, la consommation intérieure d'énergie primaire se répartissant en 99,6% de combustibles fossiles, pétrole 35%, gaz naturel, 64%, charbon 0,4% et 0,4% d'énergies renouvelables en cas de non découvertes substantielles, d'un nouveau modèle de consommation énergétique, liant l'efficacité énergétique et la production d'Énergie renouvelables (hydraulique, solaire, hydrogéné vert, bleu et blanc) étant prévu, une puissance d'origine renouvelable de près de 22.000 MW, dont 12.000 MW dédiés à couvrir la consommation intérieure et 10.000 MW à l'exportation, soit environ 35% de la consommation intérieure horizon 2030/2035, si cette politique de Mix énergétique n'est pas mis en œuvre concrètement, la consommation intérieure représenterait 80% du total de la production horizon 2030, menaçant les capacités d'exportation. Cela renvoie d'ailleurs à la forte consommation intérieure liée à la politique des subventions des produits énergétiques généralisées, non ciblées, et donc à toute la politique industrielle, du BTPH budgétivores et au gaspillage au niveau des ménages.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international
(A suivre...)

INFO EXPRESS

Journée mondiale du travail

Diverses activités commémoratives au Sud du pays

Diverses activités culturelles, sportives et des cérémonies en l'honneur des travailleurs, tous secteurs, ont marqué, mercredi, la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, 1er Mai, dans les wilayas du Sud pays.

Outre les cérémonies de recueillement des autorités locales des wilayas aux carrés des martyrs et devant les stèles commémoratives à la mémoire des glorieux Chouhada, ces manifestations ont été marquées, dans les wilayas d'Adrar, Laghouat et Ouargla, par des cross des postiers sanctionnés de cérémonie de remise des diplômes d'honneur aux vainqueurs, en sus d'organisation de réceptions en l'honneur des retraités de différents secteurs en reconnaissance à leurs efforts abnégations lors de carrières professionnelles. Dans la wilaya de Tindouf, cette journée a été mise à profit pour parapher, en coordination avec les responsables du projet de la voie ferrée dans la région, des contrats de travail lors d'une cérémonie tenue au niveau de la base de vie de l'Entreprise nationale des travaux publics (ENTP), en plus de l'organisation d'une exposition des produits d'artisanat à la maison de la culture «Abdelhamid Mehri» de Tindouf. Outre une réception organisée en l'honneur du personnel, en exercice et retraités, de la wilaya Ghardaïa, cette journée a été marquée dans la wilaya de Béchar par l'inauguration d'une stèle commémorative à l'effigie des anciens miniers des mines de charbon des régions d'El-Kanadsa Béchar-Djedid, ainsi que le lancement d'une opération de boisement à l'université «Mohamed Tahri» de Béchar. Les festivités commémoratives de cette journée ont donné lieu, dans la wilaya de Touggourt à l'inauguration, dans la commune de zaouïa El-Abidia, d'un Centre médico-social (CMS) du personnel des collectivités, alors que dans la wilaya de Djanet, l'on relève l'organisation d'une réception, en présence des autorités locales et des cadres syndicalistes, dédiée à la mise en valeur de la mission du travailleur en tant qu'acteur et partenaire du développement local et l'édification du pays.

Migration clandestine à Mostaganem

Un réseau de passeurs présumés démantelé à Sidi Lakhdar

Un réseau de passeurs présumés a été démantelé, à la fin de la semaine dernière à Sidi Lakhdar, alors qu'il préparait une traversée maritime clandestine en direction des côtes européennes.

Selon un communiqué rendu public par la Sûreté de wilaya de Mostaganem, à la suite d'une plainte déposée par une personne, victime d'escroquerie par un membre du réseau en lui piquant une somme d'argent estimée à 30 millions de centimes contre une traversée clandestine, les services de police de la localité balnéaire avaient été alertés sur les activités suspectes d'un groupe de trois personnes. La collecte d'informations et la surveillance exercée sur les suspects a permis aux policiers d'acquiescer la conviction qu'ils étaient face à un réseau de passeurs spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines depuis les plages de Sidi Lakhdar. Les investigations diligentées par les enquê-



Traversée maritime clandestine. (photo : D. R.)

teurs ont tout de suite identifié l'organisateur principal de la traversée et les deux autres suspects, ont ainsi été interpellés en flagrant délit de préparation d'un voyage en mer. La perquisition du domicile du principal organisa-

teur a permis de découvrir une somme d'argent en monnaie étrangère et un gilet de sauvetage, une paire de jumelles ainsi qu'un fusil de chasse sans papier et une quantité de munitions. Les mis en cause ont été présentés

devant le procureur de la République de Sidi Ali, pour les chefs d'inculpation, d'organisation d'émigration clandestine, escroquerie et dissimulation de preuves pour entraver l'enquête.

N.Malik

Mostaganem

Lancement de six projets d'aménagement des routes de la ville du chef-lieu

Les travaux de concrétisation de six projets d'aménagement des routes de la ville de Mostaganem, ont été lancés hier, par les autorités de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces projets, financés à la faveur des programmes sectoriels, la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, portent sur l'aménagement, l'extension des routes reliant entre le CEM Touahria CIA et le quartier

72 logements situés au chef-lieu de Mostaganem, la double voie reliant le pôle administrative au Chemin de wilaya numéro 07 AB point des deux sens, la route reliant la route nationale numéro 11 avec le chemin de wilaya numéro 07 point de départ du rond-point Orolait, la route de la cité policière, cité Djebli Mohamed et la cité des HLM. Le wali, Ahmed Boudouh, a donné des instructions aux entreprises chargées de la réa-

lisation pour accélérer le rythme des travaux en vue de la réception de plusieurs espaces avant la saison estivale prochaine en plus de respecter la qualité dans la réalisation des projets, d'améliorer l'aspect esthétique de la ville de Mostaganem qui a accueilli l'année dernière plus de 12 millions d'estivants.

N.Malik

Médéa

Début de la 19^e édition de l'atelier national de calligraphie arabe

La 19^e édition de l'atelier national de calligraphie arabe organisée par l'association «Er-Rakim» de promotion de l'artisanat et des arts plastiques a débuté mercredi à la maison de la culture «Hassan-el-Hassani» de Médéa, en présence d'une quarantaine de calligraphes issus de différentes wilayas du pays.

Une exposition composée de pas moins de soixante-quinze (75) œuvres calligraphiques réalisées par les participants à cet Atelier est accessible au public jusqu'au 3 mai courant qui aura l'occasion de découvrir les multiples facettes de cet art et apprécier toute la beauté qui se dégage des tableaux exposés.

Une nette dominance du style d'écriture cursive «Maghribi» singularise cette exposition et reflète l'intérêt qu'accordent de plus en plus les jeunes calligraphes présents à ce style d'écriture qu'ils considèrent comme faisant partie du patrimoine culturel national et leur volonté de le mettre en avant, a indiqué à l'APS,

un membre de l'association «Er-Rakim», Fodhil Safar Remali.

La 19^e édition de l'atelier national de calligraphie arabe est un rendez-vous annuel pour les professionnels de cet art séculaire pour «perfectionner, parfaire et affiner» leurs connaissances et leurs techniques, a estimé, pour sa part, le calligraphe Redouane Benamar, également médecin néphrologue, originaire de la wilaya de Setif.

«La calligraphie algérienne a réalisé une grande avancée et continue, malgré les difficultés, à évoluer et à se frayer une place à l'internationale», a-t-il signalé, ajoutant que les calligraphes nationaux sont présents, depuis quelques temps, sur la scène internationale et des noms ont réussi à émerger et arrivent à concurrencer leurs pairs issus de pays qui ont une grande tradition dans la calligraphie.

Outre l'exposition qu'abrite la galerie d'art de la maison de la culture «Hassan-El-Hassani», un concours

sera organisé également dans cinq styles d'écriture, en l'occurrence «Thuluth», «Diwani», «Maghribi», «Riqa» et «Farissi», et les trois meilleures œuvres seront récompensées au terme de cette compétition. Un Atelier de formation sur le style «Thuluth» et les «règles de la conception artistique d'une œuvre» sera animé par le calligraphe turque, Ferhad Gurlu.

L'hôte de cette édition a affirmé, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier national de calligraphie arabe, que les calligraphes algériens ont réussi, à force de persévérance, de travail et de volonté conjugué à un savoir-faire particulier, à faire évoluer la calligraphie en Algérie. «Les calligraphes algériens ont atteint, depuis quelques années, un niveau de compétence élevé et ont commencé à s'imposer dans des styles d'écriture comme le Naskh et le Maghribi», a-t-il souligné.

La nouvelle édition de l'atelier rendra hommage au calligraphe turque

du 19^e siècle, Hadji Mohamed Nazif Bek (1846-1913), qui a fait un long passage au sein de l'état-major de l'armée Ottomane en qualité de calligraphe attitré, connu pour sa maîtrise des différents styles d'écriture et devenu célèbre pour ses illustrations des cartes géographiques, auteur aussi de nombreux ouvrages sur les styles d'écriture cursives. L'atelier national de calligraphie arabe constitue «un espace de formation, de compétition et un moyen d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les calligraphes nationaux, confirmés ou débutants, et vise à développer et à perfectionner les capacités créatives des calligraphes», a déclaré le président de l'association «Er-Rakim», Abderrazak Karabernou.

Cet événement culturel représente également une opportunité pour évaluer le niveau de performance et de tester la maîtrise des techniques d'écriture, a-t-il conclu.

décryptages

Conditionnement

Aux origines sionistes de la stigmatisation des musulmans et de la criminalisation de l'islam

Il y a quelques années, le journal libéral *Contrepoints* écrivait, se fondant sur le critère de la surreprésentation des «musulmans» dans les prisons françaises : «On pourrait donc se demander si l'islam n'est tout simplement pas criminogène». Cette opinion est partagée par de nombreux politiciens et journalistes français qui tirent un trait d'égalité entre l'insécurité dans les villes et les banlieues et la présence des musulmans.

Ces dernières années, en matière d'insécurité, le lien est systématiquement établi entre délinquance et islam. Insécurité et musulmans. Selon l'opinion publique française, relayée (ou instillée) massivement par les médias, les jeunes de culture familiale musulmane (Arabes maghrébins et Noirs subsahariens) sombreraient plus «naturellement» dans la délinquance que les jeunes issus de cultures familiales françaises ou européennes. En d'autres termes, selon les Français contemporains conditionnés par les médias inféodés aux puissants, la religion musulmane prédispose à la criminalité. Or, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, jusqu'aux années 1980, les institutions étatiques et éducatives françaises professaient qu'«un enseignement moral et religieux répandu dans nos villes et dans nos campagnes est l'un des moyens préventifs les plus efficaces contre l'expansion des vices qui portent aux actes coupables» (Alphonse Béranger). Toute la société, de la famille aux dirigeants en passant par les enseignants, défendait l'idée selon laquelle «les religions en général (donc y compris l'islam) et le christianisme en particulier constituent un frein moral à la délinquance». Les religions paraissaient canaliser efficacement la délinquance. Voire prémunir contre toute déviance. Notamment l'islam dont les facultés d'inhibition des comportements déviants sont reconnues par tous les observateurs honnêtes.

Jusqu'aux années 1980, une majorité de la population française s'accordait à expliquer la cause de la criminalité par la propagation de «l'irréligion généralisée» qui détruit «les principes traditionnels de la morale». Aucune religion n'était associée à la délinquance, à la criminalité, au terrorisme. C'était une hérésie. Le renversement paradigmatique dans l'explication des causes de la criminalité intervient à la charnière des années 1980-1990, favorisé par la montée du racisme anti-Arabe et la flambée de l'islamophobie. Phénomènes xénophobes instillés par les médias, les organisations politiques de droite et d'extrême droite manœuvrées par le sionisme. La perception négative du niveau d'intégration des musulmans en France, tout comme de l'incompatibilité supposée de l'islam avec les valeurs de la République, date en effet de cette époque. Elle a commencé dans les années 1980, à la faveur de l'essor du lobby sioniste imprégné de suprémacisme et d'islamophobie. Une idéologie sioniste exogène importée d'Israël, pays déjà en voie de fascisation et de guerre déclarée contre l'islam et les musulmans.

En France, la stigmatisation des Français musulmans et la haine de l'islam sont cor-



■ En France la stigmatisation des Français-musulmans et la haine de l'islam sont corrélées à l'implantation du sionisme conquérant et dominateur.

(Photo : D.R)



La perception négative du niveau d'intégration des musulmans en France, tout comme de l'incompatibilité supposée de l'islam avec les valeurs de la République, date en effet de cette époque. Elle a commencé dans les années 1980, à la faveur de l'essor du lobby sioniste imprégné de suprémacisme et d'islamophobie. Une idéologie sioniste exogène importée d'Israël, pays déjà en voie de fascisation et de guerre déclarée contre l'islam et les musulmans.



réliées à l'implantation du sionisme conquérant et dominateur. Au reste, c'est à cette époque que la laïcité a été érigée en arme de guerre contre les Français musulmans. Pour les empêcher de s'exprimer librement, de s'affirmer socialement, de se renforcer politiquement, il fallait les stigmatiser et les criminaliser. Notamment en les assignant à leur fantasmagorique religiosité. A leur religion, pour mieux souligner leur prétendue arriération civilisationnelle. Le Français d'origine maghrébine ou subsaharienne a beau partager 99% de son mode de vie avec son compatriote ou concitoyen «de souche», notamment par l'exercice du même métier, la possession de la même instruction éducative, la même formation professionnelle, le même cursus universitaire, le même diplôme, la même habitation (pourvue des mêmes commodités), l'usage du même transport individuel (voiture) et commun (bus, métro, train), les mêmes habits, les mêmes goûts musicaux et cinématographiques, la même passion pour la littérature française, pour le sport (notamment le plus populaire : le foot-

ball), l'opinion publique française conditionnée par les médias inféodés aux puissants l'assigne à sa religiosité, y compris quand il est laïque ou athée. Par préjugés racistes et stéréotypes culturels, amalgames identitaires, le Français conditionné perçoit tout basané ou Noir subsaharien comme musulman.

Or, de nos jours, en France, par la faute des médias et des politiciens biberonnés au racisme et enivrés de sionisme, qui dit musulman dit islamiste, dit terroriste. Qui dit jeune d'origine maghrébine dit délinquant. N'est-ce pas ainsi que sont perçus et traités les Palestiniens par les sionistes d'Israël ? Au point d'être le plus normalement du monde animalisés, déshumanisés, génocidés. Pour revenir à la laïcité, devenue paravent de stigmatisation et instrument de criminalisation de l'islam, elle est fanatiquement défendue, curieusement, par des personnalités politiques françaises qui ont, pour une large part, suivi leur scolarité dans des écoles privées catholiques ou juives. Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais ! La laïcité, c'est comme le vol. Les

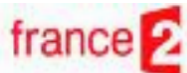
principaux moralisateurs qui blâment le vol, en majorité placés au pouvoir, sont de tout temps et partout les premiers et grands voleurs (des deniers publics). Les laïcards français pourfendeurs de la religion musulmane ont tous usé leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école confessionnelle catholique ou juive. Ils ont tous été baptisés ou circoncis. Ces imposteurs parisiens (pharisiens) ne sont animés dans leurs hypocrites prêches laïques que par la haine de l'islam, pour ne pas dire le racisme antimusulman. La laïcité leur sert d'alibi pour cracher leur venin antimusulman. Dernière stigmatisation des musulmans en date, celle du Premier ministre Gabriel Attal qui les jette en pâture en les accusant de noyauter l'enseignement. Dans une interview donnée à une chaîne d'information, Gabriel Attal a en effet accusé certains musulmans de se livrer à un «entrisme islamiste» dans les écoles, en prônant «les préceptes de la charia». Une expression vivement contestée même par la Grande Mosquée de Paris, d'habitude conciliante, qui regrette des «déclarations politiques» sans «preuves tangibles». Dans un communiqué publié le 22 avril, la Grande Mosquée de Paris a exprimé «sa plus vive préoccupation à la suite du discours du Premier ministre, Gabriel Attal, sur l'entrisme islamiste lors de sa récente visite à Viry-Châtillon. Elle déplore une généralisation qui risque de stigmatiser une portion significative de la composante musulmane de France, compromettant ainsi l'unité nationale. Le Premier ministre a évoqué des groupes plus ou moins organisés cherchant à faire un entrisme islamiste, insinuant une infiltration d'idéologies radicales dans nos institutions, notamment dans le milieu éducatif. La Grande Mosquée de Paris souligne que de telles allégations nécessitent des preuves tangibles pour être considérées comme crédibles et ne peut se contenter de déclarations politiques».

Khider Mesloub

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Mask Singer
23.35 Mask Singer, l'enquête continue



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Un si grand soleil
20.35 Météo
20.43 Ma maison de A à Z
21.10 Planète Terre, le prix de la survie
22.45 Tropiques criminels



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.30 Scènes de ménages
21.10 Mariés au premier regard
22.20 Amaques!



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Parlement : campagne des européennes 2024
20.05 Dans le rétro
20.27 Aux Jeux, citoyens !
21.00 Quand la télé dérape, 40 ans de scandales
22.40 Météo
23.21 La TV des 70's



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.34 Cet été-là
20.50 The Foreigner
22.40 Tiraque à Boston



13.05 Elysium
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.59 Le gang des Bois du Temple
20.50 Le silence des agneaux
22.44 Hannibal



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Europe 2024 :
22.30 Le compromis



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 22.44 Hannibal

Thriller de Ridley Scott

➔ Dix années ont passé depuis l'évasion d'Hannibal le cannibale. Qu'est-il devenu ? Qui débusquera ce tueur ambigu : le FBI, un milliardaire victime des atrocités du monstre, ou Clarice Starling ?

Ciné Frisson - 20.50 Le silence des agneaux

Thriller de Jonathan Demme

➔ Un désaxé kidnappe des femmes pour voler leur peau. Afin d'établir son profil, une stagiaire du FBI doit accepter d'entrer dans le jeu pervers d'un psychiatre, supérieurement intelligent, interné pour cannibalisme.



Ciné Premier - 20.50 The Foreigner

Thriller de Martin Campbell

➔ Après la mort de sa fille dans un attentat perpétré par des terroristes nord-irlandais, un ex-agent des forces spéciales reconverti dans la restauration, ressort les flingues pour la venger...

LEVE PALESTINA

UN NOUVEAU LIVRE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Un nouveau livre intitulé «Leve Palestina» (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition «Media Index» et co-écrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, est actuellement en exposition au Salon national du livre «Has-siba Benbouali» de Chlef (1er-4 mai).

«Écrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des choucha et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste», a indiqué, dans une déclaration à l'APS, la directrice de la maison d'édition «Media Index», Malika Chaâlal qui participe au Salon. Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, «se veut un enrichissement pour l'importante production littéraire réalisée dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien».

Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane. La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi Mouaouia, un fait ayant conféré une touche artistique de valeur à ce livre. A noter que la maison d'édition «Media Index» a déjà organisé plusieurs séances de vente dédicaces de ce livre lors de nombre d'expositions. Le poète Fateh Agrane, d'Alger, un des participants à cette œuvre avec deux poèmes, le premier étant composé de vers inspirés des lettres du mot «Palestine», et le second intitulé «Les innocents» sur les enfants palestiniens victimes de bombardements quotidiens, a déclaré que ce livre exprimait la «position de solidarité des poètes et des hommes de lettre avec le peuple palestinien».

Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs du Salon ont salué cette initiative littéraire, estimant que la solidarité avec la cause palestinienne doit s'exprimer sous toutes les formes possibles et par toutes les catégories de la société.

A noter la participation au Salon national du livre de plus de 20 maisons d'édition, avec la présentation d'innombrables titres et de publications dans différentes langues sur l'histoire, la littérature et les sciences, entre autres.

R.C.

Ancienne capitale du Beylik du Titteri

Sur les traces de l'architecture ottomane

L'ancienne capitale du Beylik du Titteri, l'un des trois beyliks en Algérie, fondée vers le milieu du 16^e siècle par le bey Hassan, abrite de nombreux monuments remontant à l'époque de la présence ottomane dans la région.

L'influence de la culture ottomane, notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture est toujours visible au centre-ville de Médéa, où plusieurs édifices, demeures et lieux de cultes, se dressent encore à l'intérieur de la ville.

L'ancien noyau urbain de la ville renferme le plus grand nombre de constructions datant de cette époque, et dont les premières constructions, calquées sur l'architecture ottomane, remontent à la fin du 16^e siècle, avec l'édification de petites maisonnettes en pierres réalisées dans le style des «Casbah» érigées à travers de nombreuses villes côtières du pays, telle que la «Casbah» d'Alger ou de Dellys (Boumerdès), a expliqué, le chef de service du patrimoine à la direction de la culture et des arts, Ahmed Merbouche. Quelques bâtisses qui faisaient partie, autrefois, de cette «Casbah» existent encore, mais se trouvent toutefois dans un état de dégradation très avancé. Certaines de ces bâtisses servent de dépôt de marchandises ou de brocantes, d'autres commencent à tomber en ruine en raison des aléas climatiques, mais, surtout, par manque d'entretien et de rénovation. Le secteur de la culture a établi depuis peu, un plan permanent de préservation et de sauvegarde appelé à faciliter la mise en œuvre d'actions destinées à protéger et à promouvoir les vestiges et monuments historiques dont regorge l'ancien noyau urbain de Médéa.

Ce plan offre également au secteur de la culture les conditions



idoines pour la mise en valeur des vestiges séculaires, tels que l'aqueduc romain, la mosquée «Hannafite», les mausolées de «Sidi-Sahraoui» et «Sidi El-Berkani», «Dar-El-Amir», ancienne demeure de l'Emir Abdelkader transformée en musée national public des arts et des traditions populaires, a indiqué, pour sa part, la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Les lieux de culte, l'autre aspect apparent de l'architecture ottomane

Conscient de la place de la religion au sein de la communauté autochtone, les premiers beys installés à la tête du beylik du Titteri, en particulier le Bey Mustapha, entamèrent de grands travaux de constructions et de rénovation des lieux de culte, dans le but de se rapprocher de la population et renforcer les liens avec cette dernière, notamment les notables de la région.

Quatre mosquées furent, ainsi, construites autour de la «Casbah» de Médéa, dont un seul lieu de culte a pu échapper à la campagne de destruction orchestrée par l'occupant français au lende-

main de l'invasion du pays. Il s'agit, d'après les écrits du défunt historien Mokhtar Skander, de la mosquée «Mourad», l'un des beys qui se sont succédé à la tête du beylik du Titteri, dédié au rite hanafite. La mosquée, qui porte, aujourd'hui, le nom de l'un des érudits de la région, en l'occurrence le cheikh Fodhil Skander, a fait l'objet, en 2007, de travaux de réhabilitation, à la faveur d'un plan de restauration, chapeauté par la direction de la culture.

Les trois autres lieux de culte, à savoir «Djamaa Lahmar», du nom d'un des saints patrons de la ville, la mosquée de la garnison militaire, édifée à proximité de «Bab-lakouas», l'une des cinq portes de la ville, et, enfin, la mosquée de Sidi-Slimane, furent détruits par l'occupant après la prise de la ville au milieu du 19^e siècle. De ces lieux de culte il n'en reste, aujourd'hui, que quelques traces, à l'image du minaret de «Djamaa Lahmar», qui a bénéficié, en 2010, de travaux de restauration, ou du mausolée de «Sidi-Slimane», qui se trouvait à côté de la mosquée qui portait le même nom. L'époque du bey Mustapha fut la plus prospère, sur le plan archi-

tectural, qui entama, à partir de 1637, la rénovation de la mosquée «Malékite», située en plein cœur de l'ancienne ville, suivie de la construction d'une résidence d'hiver qu'occupera pendant quelques temps l'Emir Abdelkader, la réalisation d'une grande bibliothèque, mitoyenne à la mosquée, ainsi que l'aménagement d'une résidence d'été à la périphérie ouest de l'ancienne ville, que les habitants de Médéa connaissent sous le nom de «Haouch El-Bey».

L'ancienne capitale du Titteri fut dotée de cinq portes, en guise d'organisation des flux des citoyens et des marchands et visiteurs, et d'assurer un meilleur contrôle des axes de la ville.

Au nord, il y avait «Bab Dzair», principal point d'accès à la ville aux gens qui transitaient de la région d'Alger vers le sud, et vice-versa, au nord-ouest, «Bab-El-Ghort», à l'ouest, «Bab-Lakouas», au sud, «Bab-Sidi Slimane» et, enfin, «Bab El-Barkani», au sud-est, toutes détruites, lors de la prise de la ville par l'armée d'occupation coloniale, vers l'année 1840.

R.C.

Mausolée romain de Fraxen à Bouira

Un site archéologique à protéger

Le mausolée de «Fraxen» à Ouled Slama, dans la commune d'El Hakimia, au sud-ouest de Bouira, un des sites archéologiques les plus importants datant de l'époque romaine dans cette wilaya, a connu une vaste opération de restauration pour le protéger contre tout danger susceptible de le détériorer. Inscrit depuis juillet 2013 sur la liste nationale des biens culturels protégés, le site archéologique «Fraxen» est un mausolée romain situé à 11 km au sud-est de Sour El Ghouzlane et à 45 km au sud du chef-lieu de Bouira.

Ce tombeau a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation qui ont coûté un montant de 61 millions de dinars, selon les détails fournis par la direction locale de la culture. Confiés à l'entreprise «Bel-

lounès», les travaux d'aménagement du mausolée romain de Fraxen, d'une durée de cinq mois, ont été achevés en décembre 2023, et le site patrimonial a été inauguré en mars 2024, lors d'une visite de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Une étude concernant Fraxen avait été réalisée et achevée en 2010, après des missions de prospection effectuées en 2008 et en 2009 par une équipe d'archéologues du ministère de la Culture et des Arts.

La réhabilitation de ce vestige archéologique s'inscrit dans le cadre du programme du ministère visant à protéger les sites contre tout danger susceptible de les détruire ou de les détériorer, a expliqué à l'APS le directeur de la culture Ibrahim Benabderrahmane.

Des travaux d'urgence pour la réalisation d'un mur de clôture pour le site avaient été réalisés en 2009. Le mausolée de Fraxen porte une inscription au sommet de sa façade principale. Il est connu sous le nom Ghorfat Ouled Slama, et les études faites pour sa datation, telles que les recherches menées par Masqueray et Cholsnet et Berbrugger, ne sont pas sûres, d'autant qu'une autre inscription a été découverte près du mausolée en question, selon les détails fournis par la direction de la culture. Le site serait dédié à un chef militaire d'Auzia, actuellement Sour El Ghouzlane. Edifié sur le point culminant d'une colline à Ouled Slama, ce mausolée est un édifice de forme carrée de 5 mètres. Il est construit en pierres avec le sys-

tème constructif connu par Opus Quadratum, une technique adoptée dans le grand appareillage en pierre de taille.

L'édifice est composé de trois corps superposés, dont la façade principale est orientée vers l'Est. A travers cette façade, le visiteur peut distinguer trois parties, un corps inférieur à deux gradins, un corps moyen qui est constitué de cinq lits de pierres sèches. Cette partie correspond bien à une chambre funéraire, et la pièce ne contient aucune ouverture vers l'extérieur, selon la fiche descriptive du site. Il existe aussi un corps supérieur couronné d'une corniche moulurée et percée d'une ouverture de 90 cm de large et 1m 22cm de hauteur.

R.C.

vie pratique

INFOS VOLS	
HORAIRES VALABLES	
DÉPARTS	Marseille, 13h00
Alger vers	DÉPARTS
Paris (Charles De Gaulles), 07h35	Tiencen vers
Lille, 08h45	Paris Orly, 08h45
Lyon, 09h50	DÉPARTS
Marseille, 11h30	Tamanasset vers
Bamako, 18h30	Paris Orly, 02h45
Dakar, 20h45	LIGNES INTÉRIEURES
Genève, 18h11	Alger vers
Istanbul, 11h30, 12h00	Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Londres, 10h05	Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Genève, 10h00	Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Rome, 10h40	Sétif, 08h00, 15h45
Barcelone, 16h45	Ghardaïa, 07h00
Madrid, 09h55	18h30
Montréal, 14h45	Jijel, 08h10, 09h00
Le Caire, 09h30	In Salah, 13h00
Dubaï, 16h30	H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45
Casablanca, 09h45	DÉPARTS
Tunis, 16h00	Alger vers
Damas, 20h00	Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Aman, 16h00	Lille, 08h45
Beyrouth, 16h00	Lyon, 09h50
Francofort, 10h30	Marseille, 11h30
Moscou, 16h20	Bamako, 18h30
Niamey, 20h50	Dakar, 20h45
Nice, 08h10	Genève, 18h11
Nouakchott, 21h15	Istanbul, Londres, 10h05
DÉPARTS	Genève, 10h00
Oran vers	Rome, 10h40
Alicante, 14h45	Barcelone, 16h45
Bruxelles, 09h00	Madrid, 09h55
Casablanca, 07h45	Montréal, 14h45
Djeddah, 17h00	Le Caire, 09h30
Lyon, 08h50	Dubaï, 16h30
Marseille, 09h00, 12h45	Casablanca, 09h45
Oujda, 8h00, 18h25	Tunis, 16h00
Paris Orly, 08h30	Damas, 20h00
Toulouse, 09h00	DÉPARTS
DÉPARTS	Rome vers
Annaba vers	Alger, 13h40
Lyon, 11h00	Rimini vers
Marseille, 08h00	Alger, 11h00
Paris, 23h00	DÉPARTS
DÉPARTS	Madrid vers
Sétif vers	
Lyon, 09h30, 14h40	Alger, 13h00, 12h30, 13h00
Paris Orly, 07h55, 19h25	Barcelone vers
DÉPARTS	Alger, 19h05
Batna vers	Alicante vers
Marseille, 10h30	Oran, 16h45
Paris, 10h15	
DÉPARTS	DÉPARTS
Béjaïa vers	Caire vers
Marseille, 08h30	Alger, 15h30
Paris, 09h20	DÉPARTS
Lyon, 13h30	Paris vers
DÉPARTS	Alger, 08h05, 11h55, 19h10
Biskra vers	Paris vers
Paris, 10h10	
DÉPARTS	DÉPARTS
Constantine vers	Marseille, 08h00
Marseille, 12h30	12h30
Paris, 13h00	Paris, 13h00
Nice, 07h55	Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15	Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50	Lyon, 07h50
Tunis, 16h00	Tunis, 16h00
DÉPARTS	DÉPARTS
Chlef vers	Constantine, 16h35
	Paris vers
	Paris vers

Météo



Samedi 4 mai
27°C
 → Dans la journée :
 Ciel plutôt dégagé
 min 24°C ressentie 23°C
 max 28°C ressentie 29°C
 Vent modéré d'ouest

→ Dans la nuit :
 Ciel plutôt dégagé
 min 17°C ressentie 25°C
 max 26°C ressentie 27°C
 Vent faible de sud-est

Alger :
Lever du soleil : 05:52
Coucher du soleil : 19:37

Santé

Prendre du collagène pour la peau et les articulations : miracle anti-âge ou effet de mode ?



Très tendance actuellement, la consommation de collagène aiderait à réduire les signes de l'âge, améliorerait l'élasticité de la peau et soulagerait les articulations. Qu'en est-il vraiment ? Décryptage avec le dermatologue et le humatologue.

Quels sont les différents types de collagène dans le corps ?
 Il n'y a pas un... mais des collagènes : 28 types ont été identifiés dans le corps humain. Par exemple, on trouve principalement du collagène de type I dans les os, la peau, les tendons, la cornée et les organes internes tandis que le collagène de type II est un composant du cartilage des articulations.

et/ou de leurs peptides. Différentes formulations de collagène ont été développées en fonction du degré d'hydrolyse, les plus répandues étant le collagène non dénaturé et le collagène hydrolysé.

Compléments alimentaires : d'où vient le collagène ?
 Le collagène des compléments alimentaires est fabriqué à partir des os et de la peau des animaux ou de la peau et des arêtes de poisson (collagène marin) qui subissent un traitement pour augmenter la biodisponibilité de leurs acides aminés

Quels sont les bienfaits d'une cure de collagène sur l'arthrose et les articulations ?
 Maladie articulaire fréquente, l'arthrose toucherait des plus de 65 ans. Or, il n'existe à l'heure actuelle aucun médicament pour la guérir ou freiner son évolution. En l'absence de traitement efficace, de nombreux patients se tournent vers des compléments alimentaires notamment des dérivés du collagène. Est-ce que ça marche ?

(A suivre)

Recette du jour

CROQUETTES RESTES DE POULET RÔTI

INGRÉDIENTS
 2 grosses poitrines de poulet
 2 gros oeufs
 1/3 verre de mayonnaise
 1/3 verre de farine tout usage
 3 c. à soupe de persil haché
 3/4 c. à café de sel ou au goût
 1/8 c. à café de poivre noir
 1 c. à café de zeste de citron plus des quartiers de citron pour servir
 1 1/3 verre de fromage mozzarella râpé
 2 c. à soupe d'huile d'olive pour faire revenir
 1 verre de chapelure



PRÉPARATION
 Dans un grand bol, fouetter ensemble les oeufs, la mayonnaise, la farine, le persil haché, le sel, le poivre noir et le zeste de citron. Ajouter le poulet émietté et la mozzarella râpée, puis remuer jusqu'à ce que le poulet soit bien enrobé de pâte. Couvrir le bol et réfrigérer le mélange au moins 30 minutes (cela aidera à former des galettes). Utilisez une cuillère à crème glacée pour façonner les boulettes. Puis formez des galettes de 1 cm d'épaisseur. Tremper les deux côtés dans la chapelure. Placer une grande poêle anti-adhésive à feu moyen avec un petit filet d'huile d'olive quand c'est chaud, y placer les galettes de poulet. Faire sauter pendant 3-4 minutes de chaque côté jusqu'à ce qu'ils soient dorés, en ajoutant plus d'huile au besoin. Répéter avec les galettes restantes. Retirer les galettes de poulet sur du papier absorbant et servir chaud.

Horaires des prières

Samedi 25 chaoual 1445 : 4 mai 2024
Dhor12h45
Asser16h32
Maghreb.....19h41
Icha..... 21h10
Dimanche 26 chaoual 1445 : 5 mai 2024
Fedjr04h14

numéros utiles

- SANTÉ**
- Samu :**
 021.67.16.16/67.00.88
- CHU Mustapha :**
 021.23.55.55
- CHU Ben Aknoun :**
 021.91.21.63
- CHU Beni Messous :**
 021.93.11.90
- CHU Baïnem :**
 021.81.61.13
- CHU Kouba :**
 021.58.90.14
- Ambulances :**
 021.60.66.66
- Dépannage gaz :**
 021.68.44.00
- Dépannage électricité :**
 021.68.55.00
- Service des eaux :**
 021.58.32.32/58.37.37
- SÉCURITÉ**
- Protection civile :**
 021.61.00.17
- Sûreté de wilaya :**
 021.63.80.62
- Gendarmerie :**
 021.62.11.99/62.12.99
- ADRESSES UTILES**
- Aéroport Houari-Boumediene**
 021.54.15.15
- Air Algérie (Réservation)**
 021.28.11.12
- Air France :**
 021.73.27.20/73.16.10
- ENTMV :**
 021.42.33.11/12
- SNTF :**
 021.76.83.65/73.83.67
- SNTR :**
 021.54.60.00/54.05.04
- Hôtel El-Djazair :**
 021.23.09.33/37
- Hôtel El-Aurassi :**
 021.74.82.52
- Hôtel Hilton :**
 021.21.96.96
- Hôtel Sofitel :**
 021.68.52.10/17
- Hôtel Sheraton :**
 021.37.77.77
- Hôtel Mercure :**
 021.24.59.70/85

Ligue 2 amateur (25^e journée)

Akbou pour acter son accession, chaud derby entre le RCK et le NAHD

→ L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, aura l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, lors de son déplacement samedi (15h) chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts) pour le compte de la 25e journée, également marquée dans la poule Centre-Ouest par le derby algérois entre le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.

En effet, l'Olympique Akbou (1er, 61 points) n'a plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite et son déplacement chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts), formation en lutte pour le maintien, sera l'occasion propice d'acter son accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936.

Les Olympiens qui surfent sur une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls), aura la faveur des pronostics face à l'AS Ain M'lila, dans un match qui se jouera malheureusement à huis clos. Cette 25e journée de la poule Centre-Est, sera également marquée par plusieurs confrontations dans

la lutte pour le maintien, à commencer par le déplacement de l'USM Annaba, premier relégable avec 27 points, chez le MSP Batna (2e, 45 pts). Les Bônois sont dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour s'éloigner de la zone rouge à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Coincé dans la zone de relégation, aux côtés de l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, le HB Chelghoum Laid évoluera aussi en déplacement chez l'IB Khemis El Khechna (6e, 32 pts), avec la ferme intention de l'emporter dans un match qui se jouera également sans public.

Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM El Harrach (11e, 28 pts) accueillera le CA Batna (3e, 40 pts) avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire à domicile pour éloigner le spectre de la descente en Inter-régions, alors que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) tentera de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'AS Khroub (10e, 30 pts), qui n'a pas encore assuré sa survie en Ligue 2. Les autres rencontres de cette 25e journée mettront aux prises l'IRB Ouargla (9e, 31 pts) à l'Olympique Magrane (6e, 32), le NRB Teleghma (6e, 32 pts) au MO Constantine (4e, 35 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts) à la JS Bordj Menaël (5e, 33 pts). Des rencontres sans réellement d'enjeu.

Groupe Centre-Ouest : chaud derby entre le RC Kouba et le NA Hussein-Dey

Dans la poule Centre-Ouest, la 25e journée sera marquée par le chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.

Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchaîner un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaganem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura pas droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vue du maintien. Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem accueillera le WA Boufarik, qui occupe le même rang que le NAHD avec 28 points, et reste menacé par la relégation en palier inférieur. Les locaux devraient sortir le grand jeu pour passer l'écueil d'un adversaire dos au mur.

Premier relégable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) tentera d'obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez l'ESM Koléa (7e, 31 pts), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), qui essaiera d'enchaîner avec un nouveau succès, en se ren-

dant chez SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). Logée au neuvième rang avec le RC Arbaâ, la JSM Tiaret accueillera de son côté le SC Mecheria (7e, 31 pts), alors que le MCB Oued Sly également neuvième avec 29 points, sera opposé à la JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur mais tentera d'entretenir l'espoir contre un concurrent direct.

R. S.

Programme :

Groupe Centre-Ouest :

Samedi (15h) :

NAHD - RCK
ESMK - ASMO
JSGA - MCBOS
CRT - WAM
ESM - WAB
SKAF - RCA
JSMT - SCM

Groupe Centre-Est

Samedi (15h) :

USMH - CAB
MSPB - USMAN
IRBO - OM
MCEE - JSBM (Huis clos)
NRBT - MOC
ASK - ESG
IBKEK - HBCL (Huis clos)
ASAM - OA (Huis clos)

EN DEUX MOTS

Ligue 2 algérienne : Un match à huis clos pour l'AS Khroub le RC Arbaâ et l'ES Ghozlane

Trois clubs de Ligue 2 algérienne de football : l'AS Khroub, le RC Arbaâ et l'E Sour El Ghozlane ont écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters, lors de la 24e journée, disputée le 27 avril dernier, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA). La sanction des trois clubs a été rehaussée d'une amende de 60.000 DA, au moment où certains joueurs et dirigeants ont été sanctionnés à titre individuel, pour différents motifs lors de ladite journée. Parmi eux, le président de l'AS Khroub Mohamed Hichem Das, ayant été suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression et comportement antisportif envers officiel, lors de la défaite (2-1), concédée à domicile par son équipe face à l'IRB Ouargla. De son côté, le joueur de l'ASK Aymen Betka a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour comportement antisportif envers officiel en fin de match.

Bayern Munich 2 - Real Madrid 2

Un match passionnant

→ Dans ce choc du match aller de la ligue des champions entre deux géants du football européen, les deux équipes se neutralisent (2-2), dans un match très disputé et passionnant.

Le Bayern Munich a bien commencé la partie en imposant un rythme très élevé à son adversaire, qui subissait les assauts offensifs de Leroy Sane, Kane et la nouvelle coqueluche Musiala avec des combinaisons qui ont donné des frissons et sueurs froides à l'arrière garde Madrilène, et cette frappe de l'international anglais Kane captée par Lunin (6e), les Bavarois s'installent dans la moitié du terrain du Real et accentuent leur suprématie, vint cette tentative audacieuse de l'international anglais Harry

Kane depuis la ligne médiane, envoi le cuir qui à presque fait mouche, les Merengues ont du mal à supporter cette pression allemande, mais arrivent à tenir le coup par leur bon placement défensivement, l'orage Bavarois est passé après 20 minutes d'anxiété, et sur une action bien travaillée, Toni Kroos fait une passe lumineuse en profondeur vers Vinićius Jr, qui crucifie le gardien allemand Neuer et donne l'avantage aux Madrilènes (23e, 0-1).

Une seule tentative et un but, les Madrilènes sont au devant de la scène, et les Bavarois sont abasourdis. Les hommes de Carlo Ancelotti contrôlent mieux la situation et jouent intelligemment, avec un sang froid et terminent le 1er half à leur avan-

tage. Au retour des vestiaires, Kroos d'une frappe enroulé sortie in extremis par Neuer (51e), les hommes de Tuchel sont avertis et doivent se remuer pour ne pas subir un autre châtime. Avec son génie, Sane vint à la rescousse surgit comme un diable sur le flanc droit décroche et d'un super pied gauche place le ballon dans un angle fermé (53e, 1-1). Le Bayern reprend confiance et 3 minutes après, le magicien Musiala qui pénètre dans la surface de réparation, se fait accroché et l'arbitre siffle un penalty qui est transformé par Harry Kane, L'Al-Lianz Arena est en ébullition et s'enflamme, un vrai volcan Bavarois qui fait éruption en espace de 3 minutes, et Harry Kane rate une occasion en or d'un doublé qui allait mettre à genoux le Real.

Mais le Real reste toujours le Real, avec son

histoire, son aura et surtout son capital expérience dans ce genre de joutes importantes qui peut à tout moment renverser la situation, ce qui arriva sur une bévue impardonnable de Jim qui faucha Rodrygo dans la surface, penalty sifflé et transformé avec brio par Vinićius Jr (2-2, 84e).

Le Bayern a dominé les débats dans toutes les parties du match, mais l'inefficacité devant les bois lui a valu les deux buts, et devront se ressaisir au match retour dans le prestigieux stade de Santiago Bernabeu et décrocher le billet qualificatif pour le 1er juin à Wembley, mais les Madrilènes en veulent aussi et aspirent à 15eme titre en ligue des champions.

De notre correspondant en France
Redouane Bouhara

MC Oran

Belbachir remplace «provisoirement» Ghomari

→ Le membre du conseil d'administration du MC Oran Faycal Belbachir a été désigné «provisoirement» à la tête de direction du MC Oran, en remplacement président du conseil d'administration, Chakib Ghomari, victime d'un malaise, selon un communiqué de presse publié, lundi soir, par le club de Ligue 1 de football. La même source a précisé que M. Ghomari doit passer une "période de convalescence en vue de son rétablissement", sans se prononcer sur la durée de son absence. Ces nouveautés interviennent au lendemain de la victoire que la formation d'El-Bahia a réalisée à domicile face au CR Belouizdad (1-0), ce qui lui a permis de se relancer dans la bataille du maintien parmi l'élite. Le MCO, auteur d'un parcours

compliqué pour la première expérience de la compagnie Hiproc (filiale du Groupe Sonatrach), à la tête du club de la capitale de l'Ouest du pays, n'a pas réussi à s'extirper de la zone rouge, depuis le début du championnat. Cette équipe a été également éliminée en quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Après 24 journées du championnat, les "Hamraoua" occupent la 15e et avant-dernière place au classement avec 22 points et un match en retard, distancés d'un point du premier club non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui compte lui aussi un match en moins. De son côté, l'US Souf, promu cette saison en Ligue 1, ferme la marche avec 7 points, posant déjà les deux pieds en Ligue 2 amateur, et ce avant six journées de la fin du championnat.

Ligue 1 Mobilis

L'ESS écope d'un match à huis clos

→ L'ES Sétif a écopé d'un match à huis clos ferme pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (4e infraction)», a annoncé la Ligue de football professionnel sur son site officiel.

Outre cette sanction, l'Entente devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, précise un communiqué de l'instance dirigeante de la compétition. Par ailleurs, le joueur Sameur Abdelhakim (USM Khenchela) a écopé de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour «mauvais comportement envers un officiel de match». Le sociétaire du CR Belouizdad Akram Bouras s'est vu infliger, quant à lui, deux matchs de suspension fermes pour «mauvais comportement

envers un officiel de match». De son côté, le MC Oran a reçu «une dernière mise en garde avant la sanction du huis clos», suite «à la présence de personnes non autorisées aux alentours du vestiaire de l'équipe visitée (CR Belouizdad, NDLR), en proférant des insultes, intimidations, et menaces (récidive), qui constituent des faits graves», en plus d'une amende de 100.000 dinars. L'entraîneur du MCO Youcef Bouzidi, «signalé pour introduction sur le terrain de jeu», a écopé de 100.000 dinars d'amende, plus une dernière mise en garde avant sanction. Enfin, le MC El-Bayadh, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela sont passés à l'amende pour «absence d'entraîneur en chef sur la main courante».



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac@yahoofr / E-mail pub : ln98publi@yahoofr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Inter-régions

Le dossier du match IRB El Kerma-SCM Oran «classé»

le match à suivre football

Ligue 2 (25^e journée)

Akbou pour acter son accession, chaud derby entre le RCK et le NAHD

Ligue 2

Un match à huis clos pour l'AS Khroub le RC Arbaâ et l'ES Ghazlane

CAF

«Le Makhzen surfe sur le sport afin de faire oublier les déboires des Marocains»

La Confédération africaine de football se fissure, devient aveugle et sourde lorsqu'il s'agit des aspirations du football africain.

Louïe ne s'ouvre plus à ses propres engagements et déclarations officielles. Tout reste inaudible, ce sont des promesses qui se trouvent souvent bloquées, noyées et non oxygénées pour tenir le coup pour des opérations plutôt marketing qui devront à cet effet refléter l'enthousiasme des personnalités du monde africain, celui des sports notamment, mais tout semble se basculer vers des intérêts personnels qui ne peuvent que faire mal.

«Nous ne sommes pas des politiciens, mais des sportifs»

Le Makhzen provoque le lion, il risque fort de décevoir ses adhérents au football. Leurs joueurs insensibles, atomisés dans leur discipline, souvent s'ignorant les uns des autres, ou se connaissent assez peu, sauf par médias interposés, à partir de là, le Makhzen en profite pour les isoler et leur inculquer des comportements anti-sportifs, lesquels honteux d'aller se faire entendre, au risque de les renvoyer ou de les éliminer de leur stratégie scabreuse, alors qu'il pense qu'ils sont heureux. Des joueurs commencent à réagir par rapport à ce conflit, disent, qu'ils voudraient jouer ce match qui n'a rien voir avec la politique «Nous ne sommes pas des politiciens, mais des sportifs, que Lakjaâ et ses sbires s'en aillent et laissent le football tranquille, on est tous des maghrébins», s'exclame un ex international marocain exilé en Europe depuis ou il rend hommage à la position de l'Algérie.

Les réactions se succèdent...

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale Rabah Saâdane estime pour sa part «Nous devons nous interroger sur la responsabilité de la FRMF, qui a conclu un accord avec cette entité pour modifier les règles sans en informer les clubs partici-



La CAF prise en otage.

(Photo > D. R.)

pants», a-t-il déclaré. Il a également souligné le manque d'attention portée par les Algériens à leur présence dans les instances sportives internationales telles que la CAF et la FIFA.

Violation des règlements et statuts de la CAF

Dans le même contexte, Sawt Echaab, appelé quant à lui les instances sportives internationales à l'application rigoureuse de la loi, et ainsi mettre définitivement un terme à de tels agissements qui viennent s'ajouter à beaucoup d'autres défaits diplomatique et politique du Makhzen qui veut surfer sur le sport afin de faire « oublier les déboires des Marocains ». Sawt Echaab rappelle qu'il s'agit d'une flagrante violation des règlements et statuts de la CAF et des principes contenus dans les textes et chartes des fédérations internationales, confédérations et comité international olympique, à savoir la non-

ingérence du politique dans le sport.

«La CAF encourage ainsi la provocation»

Pour le président du parti, Abdelkader Bengrina, la décision de la Confédération africaine de football est «basée sur le mensonge et l'injustice». Il relève que la CAF encourage ainsi la provocation de l'équipe visiteuse et porte atteinte aux «valeurs et principes sur lesquels s'appuient les compétitions sportives». La sanction est de nature aussi, souligne-t-il, à diviser davantage les supporters des deux pays, et au-delà discrédite la CAF. «La seule équipe autorisée à porter des maillots avec la carte du Sahara occidental est l'équipe du Polisario, représentant légitime de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) (...) Quant à la seule carte que nous aurions souhaité que l'équipe marocaine porte et qui aurait été accueillie favorablement

par l'Algérie et les pays africains qui refusent la colonisation, la discrimination raciale et toutes formes de génocide, est la carte de la Palestine ». Il rappelle que le souverain marocain faillit à ses obligations envers la cause palestinienne, alors qu'il préside le comité de protection d'El-Qods, au sein de l'Organisation de la conférence islamique.

«Il y a violation de tous les textes de toutes les instances internationales sportives»

Le Parti «Sawt Echaab». Il s'agit clairement d'une énième machination du Makhzen, qui poursuit ses manœuvres au sein de la CAF, mais et surtout d'une « énième provocation envers l'Algérie et son peuple », dans un communiqué. Il rappelle que cet acte prémédité est « contraire à toute éthique sportive ainsi que tous les règlements de la CAF comme à ceux de la FIFA ». Il s'agit en effet d'une flagrante violation des règlements et statuts de la CAF et des principes contenus dans les textes et chartes des fédérations internationales, confédérations et comité international olympique, à savoir la non-ingérence du politique dans le sport. Dans le même contexte, le Makhzen surfe sur le sport afin de faire oublier les déboires des Marocains ».

En resumé

Enfin, pour Hafidh Derradji « Ceux qui pensent que l'Algérien recule ou dévie de sa position et abandonne, n'ont qu'à revoir leurs calculs, et de réaliser que l'Algérien peut perdre une bataille, mais il ne sera jamais vaincu. Tant qu'il a une âme, il triomphe toujours pour son pays, ses valeurs, ses principes et ses positions », a écrit Derradji. Et d'ajouter : « Tout ce qui se passe nous profite, même si cela semble autrement, et ceux qui nous défient se fatiguent beaucoup, et perdent ce qui reste de notre affection, de notre respect et de notre estime ».

H. Hichem

Canal + foot : Brest - Nantes à 20h

Bein Sports 1 : Real Madrid - Cadix à 20h

La Der

Inter-régions : Le dossier du match IRB El Kerma-SCM Oran «classé»

Le dossier de la rencontre IRB El Kerma-SCM Oran, du 20 avril en cours comptant pour le championnat d'inter-régions de football (Gr. Ouest) et sur lequel des soupçons de non-respect de l'éthique sportive ont été soulevés par le MC Saïda, a été classé «pour le motif d'absence de preuves matérielles», a indiqué, mardi, la Ligue inter-régions de football (LIRF). «Après le dépôt d'une réclamation introduite par le MC Saïda au sujet du déroulement de la rencontre IRB El Kerma-SCM Oran du 20 avril 2024, et après audition du secrétaire général du MCS (sur sa demande) et après l'ouverture d'une pro-

cédure réglementaire et après l'audition des personnes concernées, il en ressort que les déclarations faites établissent clairement que la partie s'est déroulée conformément aux règles du jeu et qu'aucun fait contraire n'est à signaler», lit-on dans le procès-verbal de la réunion de la commission de discipline de la LIRF. Et d'ajouter : «Par tout ce qui précède, la commission décide : classement du dossier pour motif d'absence de preuves matérielles». Le MCS, deuxième au classement du groupe Ouest du championnat inter-régions avait émis des réserves sur le déroulement du match du leader, l'IR-

BEK contre le voisin le SCMO soldé par la victoire du leader (3-2). Au cours de cette partie, les locaux étaient menés au score (2-1) jusqu'aux dernières minutes de la partie où ils ont renversé la vapeur pour finir par l'emporter. Après 22 journées de championnat, la bataille est toujours serrée dans la course à l'accession entre l'IRBEK et le MCS. Le premier compte 57 points devançant d'une seule unité le second. Les huit journées restantes dans cette compétition seront décisives pour déterminer l'heureux champion qui accèdera en Ligue 2 la saison prochaine.